

FRANCE QUEBEC



27 F

N° 98 AUTOMNE 1995

LE CONGRÈS
DE VERSAILLES

LA VISITE
DE SÉGUIN



OUI

RÉFÉRENDUM
LE 30 OCTOBRE

NON

DOCUMENT
la "déclaration
de souveraineté"

DÉBAT
le "oui" et le "non"
de deux députés

SIÈGE NATIONAL

24, rue Modigliani, Le Verseau, apt. 107, 75015 PARIS

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h30. Tél : (1) 45.54.35.37. Métro : Lourmel.

RÉGIONALES

- 01 Bugey-Québec** : Didier Lorenzini, impasse de Longemalle, 01100 OYONNAX. Tél : 74.77.12.80.
- 02 Aisne-Québec** : Jacques Déjean, 11 bis, rue Potel-Viry, 02300 CHAUNY. Tél (bureau) : 23.39.57.15 - Fax : 23.39.34.80.
- 06 Côte d'Azur-Québec** : Jean Girardot, "Les Anthémis", 35, chemin du Colombier, 06110 LE CANNET. Tél : 93.69.84.49
- 13 Provence-Québec** : Patrick Fénel, Domaine du Brunet, bât. D, 19, av. du Gal Koenig, 13090 AIX-EN-PROVENCE. Tél : 42.96.18.85.
- 14 Calvados-Québec** : Nicole Delaunay, B.P. N° 89 - 14203 HEROUVILLE-ST CLAIR CEDEX. Tél : 31.44.77.84.
- 17 Brouage-Québec** : Michèle Olivet, RD n°3 Hiers Brouage, 17320 MARENNES. Tél : 46.85.10.04.
Pons-Sud Saintonge-Québec : Paulette Chauvin, mairie, 17800 PONS. Tél : 46.91.33.05.
- 19 Pays de Brive-Québec** : Alain Le Floch, Impasse Emile Magne, 19100 BRIVE. Tél : 55.87.50.14.
- 20 Corse-Québec** : Jacques Donat-Casanova, BP 42, 20166 PORTICCIO. Tél : 95.25.12.58.
- 22 Dinan-Québec** : Patrick Diveu, 3, rue des Rochettes, 22100 LANVALLAY. Tél : 96.39.08.62.
- 24 Périgord-Québec** : Jean-Louis Hervé, La Mouthe, 24520 ST-GERMAIN-ET-MONS. Tél : 53.23.97.49.
- 25 France-Comté-Québec** : Gisèle Tuillon, Serre-les-Sapins, 25770 FRANCOIS. Tél : 81.59.00.97.
- 28 Eure-et-Loir-Québec** : Anne-Marie Fichet, 47 rue de Varize, 28000 CHARTRES. Tél : 37.34.56.69.
- 29 Cornouaille-Québec** : Patrick Pochet, 45, rue Chateaubriand, 29000 QUIMPER. Tél : 98.52.18.67.
- 31 Midi-Toulousain-Québec** : Maurice Foissac, Hôtel de Ville, 31706 BLAGNAC Cédex.
- 33 Bordeaux-Québec** : Christian Blanco, Inter Hôtel, rue des Châtaigniers, 33700 MERIGNAC. Tél : 56.47.89.50 - Télécopie : 56.13.00.81.
Pays Foyen-Québec : Jean-Claude Allain, 54, avenue du M^e Leclerc, 33220 PINEUILH. Tél : 57.46.32.13.
- 34 Montpellier-Hérault-Québec** : Jean-Pierre Gaubert, Aubaygues, 34700 St-Etienne-de-Gourges. Tél : 67.44.62.69.
- 35 Rennes-Québec** : Francis Gourio, 2, place Gal Koenig, 35000 RENNES. Tél : 99.31.44.90.
Saint-Malo-Québec : Catherine Bourdé, Maison du Québec, Place du Québec, 35400 SAINT-MALO. Tél : 99.56.34.32.
- 37 Touraine-Québec** : Philippe Limouzin, BP 5968, 37059 TOURS Cédex. Tél : 47.39.70.00.
- 38 Alpes-Québec** : Max Jarrin MJC Les Allobroges, 1 rue Hauquelin, 38000 GRENOBLE. Tél : 76.85.46.22
- 41 Sologne-Québec** : Michèle Butty, 728 rue des Champs Blanchet - 41250 MONT PRÉS CHAMBORD. Tél : 54.74.27.71 ou 56.76.43.04.
- 44 Pays-Nantais-Québec** : Christian Lamandé, 16, bld Joliot-Curie, 44200 NANTES. Tél : 40.75.09.57 - Fax : 40.75.03.11.
- 45 Gatinais-Québec** : Liliane Brisson, 108, rue des Déportés, 45200 MONTARGIS. Tél : 38.85.56.17
- 49 Anjou-Québec** : Claire Cadic, 14 bis rue Marie Talet, 49100 ANGERS. Tél : 41.48.83.31 (le soir).
- 50 Manche-Québec** : Franck Olivier Bouvia, BIJAC, 20 rue de l'Abbaye - 50100 CHERBOURG. Tél : 33.93.53.07.
- 51 Champagne-Québec** : Noëlle Berton, C.I.S. Parc Léo Lagrange, 51100 REIMS. Tél : 26.40.52.60.
- 52 Langres-Montréal-Québec** : Jean-Paul Pizelle, Peigney, 52200 LANGRES. Tél : 25.87.15.91.
- 53 Laval-Québec** : Guy Hubert, Hôtel de Ville, 53000 LAVAL. Tél : 43.49.43.00.
- 54 Lorraine-Québec** : Bernard Génot, 14 rue du Cheval Blanc, 54000 NANCY.
- 59 Cambrésis-Hainaut-Québec** : Andrée Boulant, Médiathèque, BP 179, 59403 CAMBRAI Cedex. Tél : 27.83.45.10.
Flandre-Québec : Françoise Lefèvre, Maison des associations, 77, rue de Soubise, 59140 DUNKERQUE. Tél : 28.64.21.54.
Métropole Nord-Québec : Richard Mulpas, 149, rue de Lille, 59100 ROUBAIX. Tél : 20.11.10.48.
- 60 Oise-Québec** : Evelynne Vessement, 8 rue Grand Pré, 60700 FLEURINES. Tél : 44.54.11.29.
- 61 Orne-Québec** : Jacques Nortier, La Rosière, 61190 TOUROUVRE. Tél : 33.25.60.83
- 62 Artois-Ternois-Québec** : Jean-Paul Douard, 25, rue du Faubourg, 62144 HAUTE-AVESNES. Tél : 21.55.07.45.
Côte d'Opale-Québec : Christine Robitaille, 54, rue E. Lemaître, 62200 BOULOGNE/MER. Tél : 21.31.57.40.
- 63 Auvergne-Québec** : Pierre Maître, 31 rue de la Garde, 63140 CHATEL-GUYON. Tél : 73.86.03.71.
- 67 Alsace-Québec** : Jean-Daniel Schell, 11, rue Wimpheling, 67000 STRASBOURG. Tél : 88.60.34.74
- 69 Lyon-Québec** : Raymond Sanchez, BP 3020, 69396 LYON Cedex 03. Tél : 78.60.88.21.
- 71 Bourgogne-Québec** : Michel Labori, Le Hameau sous la Forêt, 71190 BRION. Tél : 85.82.20.82.
- 72 Maine-Québec** : Robert Rouleau, 27 rue Belle Borde, 72200 LA FLÈCHE. Tél : 43.94.05.89.
- 74 Alpes-Léman-Québec** : Jean-Michel Hercourt, 5 rue Jules Verne, 74100 ANNEMASSE. Tél : 50.92.66.76.
- 75 Paris-Québec** : Henri Rethoré a/s l'AFAL, 5, rue de la Boule Rouge, 75009 PARIS. Tél : 48.24.97.27 (10 h. à 13 h. le vendredi).
- 76 Grand-Quevilly-Québec** : Janine Arsène-Larue, 16, av. René Coty, 76120 LE GRAND-QUEVILLY. Tél : 35.69.65.42.
- 77 Seine-et-Marne-Québec** : Marie-Claude André, 116, av. A. France, 77190 DAMMARIÉ-LES-LYS. Tél : 64.87.03.55.
- 78 Versailles-Yvelines-Québec** : Jean de Bord, 18 Parc de Diane, 78350 JOUY-EN-JOSAS. Tél 39.56.39.36.
- 79 Bas-Poitou-Québec** : Alain Mascaro, 111 bis rue de Souché, 79000 NIORT. Tél. 49.33.29.28.
- 81 Albigeois-Québec** : André Lagrange, Mairie de Marsac, 81150 MARSAC. Tél : 63.55.40.47.
- 84 Enclave des Papes-Haut Comtat-Québec** : Serge Rémy, Chemin de la Calamande, 84600 GRILLON.
Tél : 90.37.38.83.
- 85 La Roche-Vendée-Québec** : Michel Villegier, A.T.A.C., 13, rue de la République, 85000 LA ROCHE-SUR-YON. Tél : 51.49.26.78.
- 86 Châtelleraut-Québec** : Paulette Cousso, Souvenir Acadien, Hôtel Sully, 86100 CHATELLERAULT. Tél : 49.21.01.27.
- 90 Belfort-Québec** : Brigitte Karm, 16 av. A. Koechlin, 90000 BELFORT. Tél : 84.22.12.85.
- 91 Essonne-Québec** : Robert Gatellier, 13 rue de la Grande Roche, Mondeville, 91590 LA FERTÉ-ALAIS. Tél : 64.98.31.91.
- 93 Seine-St-Denis-Québec** : Jean-Jacques Jenne, 1 rue Pierre Curie, 93350 LE BOURGET. Tél : (siège) 48.37.74.64.
- 94 Val-de-Marne-Québec** : Christiane Bouvard, 4 quai du Port, 94130 NOGENT-SUR-MARNE. Tél : 43.24.34.66.
- 95 Val d'Oise-Québec** : Pierrette Laridan, 33 rue Danièle Casanova, 95260 BEAUMONT-SUR-OISE.
- Guadeloupe-Québec** : Nadir Delor, BP 2328, 97122 BAIE MAHAULT. Tél : 590.83.24.89, Fax : 590.91.95.17.
- Martinique-Québec** : Frantz Rémy, Résidence Grand Village, Villa Les Cayes, 25 Terre Ville, 97233 SCHOELCHER.
Tél : 596.52.09.43 (le soir). Bur : 596.55.61.20 - Fax : 596.75.31.18.
- Guyane-Québec** : Thérèse Zulemaro, 41, cité Grant, 97300 CAYENNE

COMITÉ DE PARRAINAGE

Raymond BARRE, Bernard CLAVEL, Maurice DUVERGER, Laurent FABIUS, Jean-Louis FOULQUIER, Charles MÉRIEUX, Alain PEYREFITTE, Michel ROCARD, Pierre-André WILTZER, Jacques HABERT

BUREAU NATIONAL

Président :
Georges POIRIER
Vice-présidents :
Andrée BOULANT,
Jean-Michel HERCOURT
Secrétaires :
Jean-Daniel SCHELL,
Danielle LALLEMAND
Trésoriers :
Jean-Claude RAFFY,
Anne-Marie COLLART

SIÈGE NATIONAL

Directrice générale :
Jacqueline PUYALET
avec :
Aline BERNARDAUD (secrétariat)
Sophie FRANÇOIS,
Caroline MAILLOUX,
Lucie MARANDA,
Frédéric PASCAL,
Chantal WIBRIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoit BLANCHER (Auvergne),
Jean de BORD (Versailles-Yvelines),
Andrée BOULANT (Cambrésis),
Liliane BRISSON (Gâtinais),
Bernard CAPUS (Anjou),
Marie-Agnès CASTILLON (Saint-Malo),
Laurent CHALARD (Pays Foyen),
Anne-Marie COLLART (Paris),
Hervé DEBATISSE (Périgord),
Patrick DOMINICI (Midi-Toulousain),
Jeanne DROUET (Bas-Poitou),
Catherine GIRARD (Alpes),
Jean-Michel HERCOURT (Alpes-Léman),
Danielle LALLEMAND (Calvados),
Christian LAMANDÉ (Pays Nantais),
Pierrette LARIDAN (Val d'Oise),
Danielle LECOMTE (Bourgogne),
Marie-Caroline LEFÈVRE (Flandre),
Philippe LIMOUZIN (Touraine),
Pierre MAITRE (Auvergne),
Georges POIRIER (Laval),
Jean-Claude RAFFY (Lyon),
Frantz REMY (Martinique),
Henri RETHORE (Paris),
Jean-Daniel SCHELL (Alsace),
Catherine VEILLARD (Maine),
Michel VILLEGIER (La Roche-Vendée).

“La France retient son souffle”

“A la prochaine fois...”, avait déclaré, ému, René Lévesque au soir du référendum de 1980. Le moment est venu. Les Québécois ont, à nouveau, rendez-vous avec leur avenir le 30 octobre. Depuis quinze ans, et à fortiori depuis le “Vive le Québec libre” du général de Gaulle en 1967, le Québec a beaucoup changé. Aujourd’hui, les descendants des coureurs des bois sillonnent les autoroutes de l’information. Certes, la crise a miné le pays comme bien d’autres : dette, chômage... En même temps, le Québec a pris pied sur la scène internationale à travers la francophonie et la haute technologie. La preuve, pour les souverainistes, de la maturité du pays à devenir un Etat ; la démonstration, pour les fédéralistes, de la possibilité de s’épanouir dans le cadre canadien.



La relation Québec-Canada, en revanche, n’a guère évolué. De Meech à Charlottetown, tout semble avoir été essayé. Un non réciproque perdure. Si la géographie impose la cohabitation, l’histoire a fort peu engendré un sentiment d’appartenance. Parce qu’on ne parle définitivement pas la même langue. La société distincte du Québec, même diluée à Montréal dans le multiculturalisme, demeure une réalité forte. La culture, les mentalités, la vision des choses, les institutions diffèrent. Quelle forme politique doit incarner cette spécificité ? La réponse appartient aux Québécois.

Vingt ans de feuilleton constitutionnel ont toutefois émoussé les passions. L’enjeu reste, néanmoins, historique. Pour le Québec comme pour la francophonie. Peut-on vivre et se développer en

français ? N’est-ce pas aussi l’occasion de s’interroger sur la mode du moins d’Etat, sur le besoin d’identités de proximité en ces temps de mondialisation ? Difficile d’admettre, en tout cas, toute forme de chantage économique tant l’identité d’un peuple ne se limite pas au “business”. Surtout lorsqu’on sait que le Québec, à lui seul, se situerait dans le premier quart des pays du monde. De même, le refus d’Ottawa de toute union économique éventuelle ne résiste guère à la réalité. “Ce genre de position est un défi à la démocratie et ne sert à rien ; l’histoire démontre qu’après un vote populaire, il faut toujours négocier”, écrivait déjà, en 1980, le président de France-Québec d’alors, Christian Philip.

On ne saurait donc être indifférents. Sinon, pourquoi serions-nous à France-Québec ? Dans l’hexagone, les regards sur l’événement vont du scepticisme à la sympathie. On ne peut cacher que beaucoup ont le secret espoir d’une réponse positive qui jetterait les bases d’un Etat francophone en terre d’Amérique. Dans l’option inverse, d’aucuns redoutent un affaiblissement d’une coopération privilégiée qui recèle encore beaucoup de potentialités. Mais, quel que soit leur choix, assurons nos amis québécois de notre indéfectible et fraternelle solidarité. Et, comme l’a joliment exprimé Bernard Dorin au congrès international de Versailles, en juillet, “La France retient son souffle”.

Georges POIRIER

FRANCE QUEBEC

Directeur de la publication
Georges POIRIER

Rédactrice en chef
Monique PONTAULT

Comité de rédaction
Christiane BARDET, Geneviève
DELORME-DUC, Christian JARY,
Valérie LION, François MOUCHET,
Stéphanie TISSEROND, Delphine
RIGAUD, Michel TROADEC

Publicité
Isabelle ROCHER

Abonnements
France 90 F, Etranger 110 F
Adhérents des régionales 55 F
Abonnement de soutien 180 F
CCP 30 726 17 s

Fabrication
Société d’Impression du Boulonnais
62200 Boulogne-sur-Mer
Commission Paritaire : n° 51571
ISSN n° 0994-8732

DOSSIER RÉFÉRENDUM

- 4 Pourquoi je vote oui
- 5 Pourquoi je vote non
- 6 Repères historiques
- 7 La Déclaration de souveraineté

Le pays d’en face

- 8 La Jasette : la gaffe des sportifs
- 9 Les événements d’octobre 1970
- 10 Voyageries : aux Médiévales
- 11 Voyageries : le guide Gallimard

Place des arts

- 12 Le mythe amérindien
- 14 Entretien avec Robert Charlebois
- 16 Québécoisises chanson
- 17 Québécoisises cinéma
- 18 Tournée nationale du photographe naturaliste Michel Boulianne

▶ SOMMAIRE

CONGRÈS DE VERSAILLES

- 23 Les propos officiels
- 24 La conférence de Bernard Dorin
- 25 Les glorieux ancêtres
- 26 Les coopérations institutionnelle, économique et associative
- 28 Les liens de la francophonie et ce que pensent les congressistes
- 29 Les pactes d’amitié en images

Cousinages

- 19 Philippe Séguin au Québec
- 20 La Parenté économie
- 21 La Parenté francophonie
- 22 La Parenté histoire
- 30 Le nouveau siège national
- 32 Belles Provinces
- 35 Annonces classées, gratuites et commerciales

Souveraineté : réfé

“Acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique dans le cadre du projet de loi sur l’avenir du Québec et de l’entente signée le 12 juin 1995 ?”

Les électeurs québécois seront invités à répondre à cette question, par référendum, le lundi 30 octobre. Ainsi en a décidé l’Assemblée nationale, au terme de 37 heures de débat, par 75 voix contre 44, à la mi-septembre.

“Oui, dit Jacques Parizeau, nous allons choisir d’être Québécois, puis, d’autre part, nous ferons des efforts importants pour arriver à ce nouveau partenariat avec le Canada”. Au lendemain de la victoire du “oui” une constitution québécoise serait élaborée par une commission constituante. Elle devrait être ratifiée par un second référendum que Jacques Parizeau ne voit pas dans l’année qui vient.



A la société St-Jean-Baptiste.

L’avant-projet déposé l’hiver dernier a ainsi été modifié sur plusieurs points. Il s’agit toujours pour le Québec de devenir un pays souverain. Cependant on ne parle plus d’association économique avec le reste du Canada, mais d’une proposition d’offre formelle de partenariat économique et politique. Jacques Parizeau reconnaît avoir évolué pour tenir compte des demandes des citoyens lors des commissions régionales et des pressions exercées par le Bloc québécois et l’Action démocratique.

C’est le 12 juin que Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont avaient signé l’entente qui a permis le rassemblement des forces souverainistes. Les vacances ont été brèves pour les partisans et adversaires de l’entente.

A Québec, le 11 août, les souverainistes lancent une campagne référendaire et affirment leur confiance. “Nous allons gagner, dit Lucien Bouchard, avec de la foi et de la détermination”. Une vingtaine de députés du Parti Québécois et du Bloc québécois entament une tournée de deux semaines, en bus, à travers le Québec pour promouvoir leur option. A Alma, le 15 août, devant 1.500 militants, Mario Dumont assure que “notre proposition n’est pas contre le Canada, mais pour le Québec” et Jacques Parizeau confirme “Pas question de mettre la souveraineté en veilleuse. Le partenariat n’est pas possible sans souveraineté”.

De son côté, Daniel Johnson, chef de l’opposition libérale, a avancé sa rentrée de huit jours, début août, pour annoncer qu’il n’était pas question pour lui, de faire des propositions constitutionnelles. Il répondait ainsi au responsable des jeunes libéraux du Québec, Claude-Eric Gagné qui souhaitait que son chef apporte un message précis pour présenter ce que le parti libéral pourrait offrir dans le domaine constitutionnel au lendemain du référendum. Après ce rappel à l’ordre, les jeunes libéraux ne pouvaient que rentrer dans le rang. Claude-Eric Gagné expliquait qu’il avait été mal compris puisqu’il ne demandait à Daniel Johnson que sa vision du fédéralisme. Cette vision,

“Pourquoi je vote oui”



Diane Barbeau

(Parti québécois, Vanier)

Originaire de Hauterive, Diane Barbeau, 34 ans, a d’abord fait des études de commis de bureau puis dans le tourisme, entrecoupées d’emplois en entreprise. Devenue attachée politique du député de Bertrand, en 1989, elle s’implique beaucoup dans la vie associative. Bénévole dans plusieurs organismes sociaux et communautaires, le club Optimiste Les Saules, un programme de jumelage et d’intégration des immigrants, un comité faisant la promotion de la non-violence télévisuelle auprès des enfants, et la Maison des jeunes de Vanier qu’elle préside jusqu’en 1994, elle est membre du comité du non lors du référendum fédéral de 1992 sur l’accord de Charlottetown. Elue députée de Vanier le 12 septembre 1994, elle est membre de la commission de l’éducation et de celle du budget et de l’administration.

“Mon appui à la cause souverainiste trouve ses racines à la fois dans l’histoire du peuple québécois et dans la réalité économique d’aujourd’hui. Depuis plus de trente ans, tous les gouvernements qui se sont succédé à la tête de l’Etat québécois ont toujours réclamé une plus grande autonomie pour le Québec et une redistribution des pouvoirs plus généreuse entre les provinces afin, justement, de donner au peuple du Québec un plus grand contrôle sur sa destinée. Pendant toutes ces années, le Canada anglais a, de son côté, recherché une plus grande centralisation des pouvoirs vers le gouvernement fédéral afin d’uniformiser les politiques.

“En 1980, le gouvernement du Parti Québécois a proposé à la population, lors d’un référendum, son projet de souveraineté. Les Québécois ont alors décidé, sur la base des promesses de renouvellement du fédéralisme faites par le premier ministre du Canada, Monsieur Trudeau, de donner une nouvelle chance au Canada. En 1982, pour répondre à cette promesse, Monsieur Trudeau et les premiers ministres des neuf autres provinces se sont empressés d’adopter, sans l’accord du Québec, la nouvelle constitution canadienne ! Le Québec n’ayant jamais reconnu cette constitution, de nombreuses tentatives pour trouver un terrain d’entente se sont, depuis, avérées infructueuses. Le Canada anglais a rejeté en

1990 les cinq conditions minimales présentées par Monsieur Bourassa (pourtant fédéraliste), visant à reconnaître cette constitution. Le Canada a aussi refusé au Québec l’ensemble de ses revendications traditionnelles et même le simple statut de “société distincte”.

“Il est évident que nous devons changer la dynamique stérile de nos rapports avec nos voisins canadiens. Pour prendre notre place sur le marché mondial, il faut cesser de discourir sans fin sur d’interminables débats constitutionnels voués à l’échec. Le Québec doit prendre ses propres affaires en main. Il ne peut accepter que le gouvernement fédéral concentre en Ontario ses investissements de recherche et développement alors que les Québécois doivent se contenter des prestations d’assurance-chômage. Ce que propose le gouvernement du Parti Québécois, c’est de reprendre le dialogue sur les bases d’un nouveau partenariat Québec-Canada, fondé sur des principes d’égalité et de souveraineté des deux pays. Le gouvernement d’un Québec souverain sera en mesure de faire toutes ses lois, de percevoir tous ses impôts afin de les investir là où c’est le plus profitable pour le Québec, et de conclure tous les traités internationaux qui lui conviennent. Après 30 ans de discussions stériles, n’est-il pas temps de tirer les conclusions qui s’imposent ?”.

Diane BARBEAU

endum le 30 octobre

l'ancien Premier ministre l'a donnée : "Les demandes traditionnelles du Parti libéral demeurent" puis il a attaqué ses adversaires : "Derrière le projet de ce partenariat qui est irréaliste et irréalisable, se cache le vrai projet de Jacques Parizeau : la séparation du reste du Canada".

Le 30 août, Robert Bourassa revient sur la scène à l'occasion de la publication d'un livre dans lequel il défend ses années de pouvoir et pose une question : "Est-ce que le Québec a intérêt à prendre le risque de se retrouver isolé en Amérique du Nord ?".

Tout s'accélère en septembre notamment avec les rentrées parlementaires à Québec et à Ottawa.

■ La loi n° 1

Le 6 septembre, Jacques Parizeau et mille Québécois se retrouvent au Grand théâtre de Québec. Quelques invités ont été invectivés par une cinquantaine de fédéralistes regroupés à l'entrée. Au cours d'une cérémonie chargée d'émotion, Gilles Vigneault et Marie Laberge ont lu la "Déclaration de souveraineté du Québec" qui servira de préambule au projet de loi sur la souveraineté (lire p. 6).

Le 7 septembre, dès la reprise des travaux à l'Assemblée nationale, Jacques Parizeau a

déposé son projet de loi sur le référendum, lui donnant symboliquement le numéro 1.

La démarche référendaire est elle-même contestée. Ancien indépendantiste "pur et dur", l'avocat Guy Bertrand, converti depuis quelques mois à la cause de l'unité canadienne, avait déposé cet été une requête devant la Cour supérieure du Québec pour empêcher la tenue du référendum. Cette demande d'injonction est rejetée le 7 septembre, mais, dans un jugement déclaratoire, le juge qualifie la démarche du gouvernement québécois de manquement "illégal". Toutefois "le tribunal ne peut certainement pas paralyser le fonctionnement de l'Assemblée Nationale, ni lui interdire de débattre de la question. Ce serait enfreindre les privilèges parlementaires".

Le gouvernement fédéral prévient qu'il ne reconnaîtra vraisemblablement pas le résultat du référendum si le "oui" l'emportait de peu. Il fallait poser une question claire, dit Jean Chrétien : "Voulez-vous vous séparer du Canada ?" alors que celle qui a été retenue est "ambiguë et truquée". L'offre de partenariat sera par ailleurs rejetée et un Québec souverain deviendrait pour le Canada un pays étranger.

Les débats à l'Assemblée nationale n'ont pas permis aux souverainistes de "faire la différence".



Photos Pascal Quitemelle

Les affiches du camp du "non".

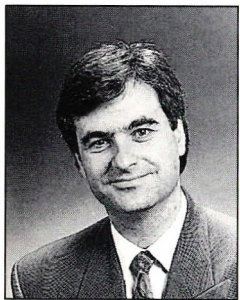
La pugnacité de Daniel Johnson a contraint souvent le gouvernement péquiste à la défensive.

À la veille de la campagne officielle, les chefs souverainistes publient le projet de société d'un Québec souverain : "Le Cœur à l'ouvrage". "Voter oui, c'est se donner un nouveau départ et déclencher une seconde révolution tranquille". Avec cet ouvrage et une dynamique campagne de terrain, ils espèrent arracher la victoire.

À un mois du vote, le "non" était en avance dans les sondages mais le "oui" majoritaire chez les francophones. Le taux d'indécis restait élevé.

François MOUCHET

"Pourquoi je vote non"



Jean-Marc Fournier

(Parti libéral, Châteauguay)

Natif de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, 35 ans, a été admis au Barreau après une licence en droit à laquelle, il ajoute dix ans plus tard une maîtrise de droit public. Avocat associé puis avocat consultant, il devient conseiller politique pour les libéraux. De 1991 à 1994, il participera à des cabinets ministériels, conseiller, directeur adjoint puis directeur. Auparavant, il a notamment présidé une radio communautaire et la Chambre de commerce de Châteauguay, ville qui l'a nommé citoyen émérite en 1987. Candidat du Parti libéral du Canada aux élections fédérales de 1988, il est élu député libéral du Québec le 12 septembre 1994. Membre de la commission des institutions, il est porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes.

"Au cours de l'automne qui vient, mes concitoyens et moi-même feront des choix capitaux pour notre avenir et ceux de nos enfants. Nous aurons, en tant que peuple, à décider si oui ou non nous voulons rompre avec le cadre qui est le nôtre, que nous avons contribué à bâtir, à sillonner et à améliorer depuis 1867.

"Convaincu que le contexte canadien actuel ouvre la porte à une évolution favorable pour le Québec et dans le meilleur intérêt de tous ceux et celles qui m'ont accordé leur confiance, je voterai "non".

"Le Québec d'aujourd'hui est une société moderne et forte dont la culture et l'économie rayonnent à travers la francophonie et le monde entier. À cet égard, la participation du Québec en tant que partenaire majeur de l'union politique et économique canadienne a constitué, et constituera un outil de développement puissant. Le régime canadien ne nous a pas été imposé, au contraire, nous avons été les principaux artisans de sa mise en place et nous avons largement contribué à son évolution. La richesse et la prospérité du Canada d'aujourd'hui appartiennent également aux Québécois.

"La mise en commun de nos forces économiques a été l'un des éléments de base qui a mené à la création de l'union politique en 1867 et à l'institution de ce formidable marché éco-

nomique sans frontière qui est aujourd'hui si essentiel à notre prospérité.

"Dans cette optique, le régime fédéral a démontré sa capacité de fournir à la fois les bénéfices économiques résultant de l'union de l'ensemble des partenaires canadiens et de préserver, voire même de promouvoir notre identité et notre culture propres. Alors pourquoi tout remettre en question ?

"Conscients de l'importance vitale pour les Québécoises et les Québécois du maintien de l'union économique, les souverainistes parlent aujourd'hui d'association. Plus récemment ils faisaient miroiter un éventuel partenariat économique et politique afin que les Québécois conservent certains acquis que procure l'espace économique canadien. Il s'agit en fait d'une nouvelle astuce destinée à mieux camoufler l'option séparatiste et n'offrant toujours aucune garantie quant au maintien de l'union économique car l'entente dit clairement que si les négociations marchent, le Québec se sépare, si elles ne marchent pas, il se sépare aussi !

"Il m'apparaît que l'on ne peut signer ainsi un chèque en blanc dont la note sera supportée par ma génération et celles qui suivront. C'est de l'avenir que nous parlons et c'est pour l'avenir que je dis non à la séparation".

Jean-Marc FOURNIER

Repères

Le 1^{er} juillet 1867, la Constitution Canadienne, dite Acte de l'Amérique du Nord britannique, entre en vigueur. Une Confédération est créée qui, dans un premier temps, regroupe quatre provinces dont le Québec.

1948 : La province de Québec adopte le fleurdelisé comme drapeau officiel.

1960 : Jean Lesage accède au pouvoir pour mettre en œuvre ce qu'on appellera “La Révolution tranquille” avec le thème “Maître chez nous”.

1966 : Daniel Johnson, auteur l'année précédente d'un livre “Égalité ou indépendance”, devient Premier ministre à la suite d'élections qui voient les partis indépendantistes obtenir près de 10% des voix.

1967 : Le général de Gaulle, en voyage officiel au Québec, termine un discours à Montréal par un retentissant “Vive le Québec libre”.

1968 : Création du Parti québécois.

1970 : Robert Bourassa est élu Premier ministre en prononçant un fédéralisme rentable.

1971 : Une charte constitutionnelle est adoptée à la Conférence de Victoria pour “rapatrier” la Constitution canadienne toujours à Londres. Robert Bourassa, qui n'a pas obtenu le contrôle de la politique sociale, dit non aux autres premiers ministres.

1976 : Le Parti québécois triomphe aux élections. René Lévesque, Premier ministre.

1980 : Les Québécois rejettent par 59,6% contre 40,4% la souveraineté-association. Pierre Trudeau, Premier ministre canadien et Claude Ryan, chef de l'opposition, ont défendu un “fédéralisme renouvelé”.

1981 : A la conférence fédérale-provinciale, le Québec se retrouve seul face aux premiers ministres du Canada et des provinces anglophones.

1982 : Londres consent au rapatriement de la Constitution canadienne qui est cependant refusée par le Québec.

1984 : Brian Mulroney parvient à convaincre certains souverainistes québécois de tenter le “*bœuf à risque*” du fédéralisme.

1987 : Accord du Lac Meech qui reconnaît le Québec comme société distincte.

1990 : Le Manitoba et Terre-Neuve bloquent la ratification de l'accord du lac Meech.

1992 : Les Québécois et les Canadiens anglais répondent “non” par référendum à l'accord conclu à Charlottetown ; les premiers parce que l'accord ne leur donnait pas assez de pouvoirs, les seconds parce que le Québec aurait trop de pouvoirs.

1993 : Le Québec envoie siéger à Ottawa cinquante-quatre députés du Bloc québécois.

1994 : Le Parti québécois retrouve le pouvoir et s'engage à organiser un référendum sur la souveraineté en 1995.

Voici, à titre de document, le texte du préambule de la loi n° 1 “sur l'avenir du Québec”, texte lu solennellement le 6 septembre par Marie Laberge et Gilles Vigneault.

“Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire. Il est enfin venu le temps de récolter ce que semaient pour nous quatre cents ans de femmes et d'hommes et de courage, enracinés au sol et dedans retournés.

“Voici que naît pour nous, ancêtres de demain, le temps de préparer pour notre descendance des moissons dignes des travaux du passé.

“Que nos travaux leur ressemblent et nous rassemblent enfin.

“A l'aube du XVII^{ème} siècle, les pionniers de ce qui allait devenir une nation, puis un peuple, se sont implantés en terre québécoise. Venus d'une grande civilisation, enrichis par celle des Premières Nations, ils ont tissé des solidarités nouvelles et maintenu l'héritage français.

“La conquête de 1760 n'a pas brisé la ténacité de leurs descendants à demeurer fidèles à un destin original en Amérique. Dès 1774, par l'Acte de Québec, le conquérant reconnaissait le caractère distinct de leurs institutions. Ni les tentatives d'assimilation, ni l'Acte d'union de 1840 ne sont parvenus à mater leur endurance.

“La communauté anglaise qui s'est établie à leurs côtés, les immigrants qui se sont joints à eux ont contribué à former ce peuple qui, en 1867, est devenu l'un des deux fondateurs de la fédération canadienne.

■ Nous, peuple d'ici,

“Parce que nous habitons les territoires délimités par nos ancêtres, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine, de l'Ungava aux frontières américaines, parce que depuis quatre cents ans, nous avons défriché, labouré, arpenté, creusé, pêché, construit, recommencé, discuté, protégé et aimé cette terre que le Saint-Laurent traverse et abreuve ;

“Parce que cette terre bat en français et que cette pulsation signifie autant que les saisons qui la régissent, que les vents qui la plient, que les gens qui la façonnent ;

“Parce que nous y avons créé une manière de vivre, de croire et de travailler originale ;

“Parce que dès 1791, nous y avons instauré une des premières démocraties parlementaires au monde et que nous n'avons cessé de la parfaire ;

“Parce que l'héritage des luttes et du courage passés nous incombe et doit aboutir à la prise en charge irrévocable de notre destin ;

“Parce que ce pays est notre fierté et notre seul recours, notre unique chance de nous dire dans l'entière de nos natures individuelles et de notre cœur collectif ;

“Parce que ce pays sera tous ceux, hommes et femmes, qui l'habitent, le défendent et le définissent, et que ceux-là, c'est nous.

“Nous, peuple du Québec, déclarons que nous sommes libres de choisir notre avenir.

“L'hiver nous est connu. Nous savons ses frimas, ses solitudes, sa fausse éternité et ses morts apparentes. Nous avons bien connu ses morsures.

“Nous sommes entrés dans la fédération sur la foi d'une promesse d'égalité dans une entreprise commune et de respect de notre autorité en plusieurs matières pour nous vitales. Mais la suite a démenti les espoirs du début. L'Etat canadien a transgressé le pacte fédératif en envahissant de mille manières le domaine de notre autonomie et en nous signifiant que notre croyance séculaire dans l'égalité des partenaires était une illusion.

“Nous avons été trompés en 1982, quand les gouvernements du Canada et des provinces anglophones ont modifié la Constitution en profondeur et à notre détriment, passant outre à l'opposition catégorique de notre Assemblée nationale.

“Deux fois depuis, on a tenté de réparer ce tort. En 1990, l'échec de l'accord du lac Meech a révélé le refus de reconnaître jusqu'à notre caractère distinct. En 1992, le rejet de l'accord de Charlottetown, et par les Canadiens et par les Québécois, a consacré l'impossibilité de tout accommodement.

“Parce que nous avons perduré en dépit des tractations et des marchandages dont nous avons été l'objet ;

“Parce que le Canada, loin de s'enorgueillir de l'alliance entre ses deux peuples et de la clamer au monde, n'a eu de cesse de la banaliser et de consacrer le principe d'une égalité factice entre provinces ;

“Parce que depuis la révolution tranquille, nous avons pris le parti de ne plus nous cantonner dans la survivance mais, désormais, de construire sur notre différence ;

“Parce que nous avons l'intime conviction que persister à l'intérieur du Canada signifierait s'étioler et dénaturer notre identité même ;

“Parce que le respect que nous nous devons à nous-mêmes doit guider nos actes ;

“Nous, peuple du Québec, affirmons notre volonté de détenir la plénitude des pouvoirs d'un Etat : prélever tous nos impôts, voter toutes nos lois, signer tous nos traités et exercer la compétence des compétences en concevant et maîtrisant, seuls, notre loi fondamentale.

Il y a 25 ans, les "événements d'octobre"

En octobre 1970, le Front de libération du Québec enlevait un diplomate britannique et un ministre du gouvernement provincial québécois. Ottawa réagissait en instaurant la "Loi des mesures de guerre", une législation d'exception. La mort de l'un des deux otages, le ministre Pierre Laporte, condamnait le FLQ à disparaître.

Il y a 25 ans, le Front de libération du Québec (FLQ) tentait, selon la formule léniniste, d'"accélérer l'histoire" mettant "tout en œuvre pour que le peuple du Québec prenne définitivement en main son destin". Cette citation est extraite de son long manifeste diffusé sur les ondes le 7 octobre 1970, l'une des conditions mises à la libération de James Richard Cross, un diplomate britannique enlevé deux jours plus tôt à son domicile montréalais.

Le FLQ qui s'était fait connaître sept ans plus tôt, le 7 mars 1963, en commettant des attentats à la bombe contre trois casernes de l'armée canadienne - début d'une longue série d'attentats en tous genres, rarement meurtriers toutefois - franchit là un pas supplémentaire dans l'action terroriste. La prise d'otage ne fait pourtant pas l'unanimité dans ses - maigres - rangs. Car si les "felquistes", comme on les appelle, ont de nombreux sympathisants, ils ne sont plus en tout et pour tout à ce moment-là que neuf militants actifs et déterminés vivant pour certains dans la clandestinité.

"On était très romantique", se souvient Jacques Lanctôt, le chef de la "cellule Libération" dont les cinq membres prendront James Richard Cross en otage. "On pensait obtenir facilement la libération des prisonniers politiques (felquistes, ndlr) mais aussi sensibiliser la population et rallier les militants hésitants". Le sort en est donc jeté. Le FLQ pose six exigences à la libération de James Richard Cross : la diffusion du manifeste du FLQ, la libération de 23 prisonniers politiques, un avion pour Cuba ou l'Algérie, la réembauche de 450 personnes licenciées par le gouvernement fédéral et dont le FLQ avait fait une lutte exemplaire, l'imposition d'une "taxe volontaire" de 500.000 dollars et, enfin, le nom du délateur qui, pour 50.000 dollars, avait "vendu" les felquistes arrêtés en juin de la même année, alors qu'ils préparaient l'enlèvement du consul des États-Unis.

Les autorités en acceptent deux : l'octroi d'un sauf-conduit pour La Havane ou Alger et la



Photo extraite du film "Octobre" de Pierre Falardeau

diffusion du manifeste. "Ça ne peut pas faire grand mal", aurait dit le Secrétaire d'Etat canadien, Gérard Pelletier, rapporte René Lévesque dans ses mémoires (1). "Grave erreur", commente l'ancien Premier ministre souverainiste car "une multitude de Québécois s'y étaient reconnus : que le Québec comptât 40% des chômeurs canadiens, qu'il fût impossible à trop de nos gens de gagner leur vie en français, que l'Est montréalais eût ses taudis et le West End ses châteaux, qui pouvait l'ignorer ? (...). Dans l'opinion, ce terrorisme du terroir paraissait soudain plus proche, assez sympathique même. Il avait réussi à arracher aux autorités le droit de dire haut et fort ce que bien des gens se contentaient de murmurer tout bas".

■ "Mesures de guerre"

Devant la modestie des concessions des autorités, un second groupe (la "cellule Chénier", soit quatre personnes) improvise un autre enlèvement, celui du numéro deux du gouvernement québécois, Pierre Laporte. Ils ont trouvé ses coordonnées dans l'annuaire (!), n'ont même pas prévu des provisions et n'ont d'ailleurs pas d'argent. Ils appellent chez lui pour vérifier qu'il est là et le cueillent devant son pavillon de banlieue - près d'une base militaire - en train de jouer au ballon...

"Ce rapt donne l'impression que le FLQ est une organisation puissante extrêmement bien structurée et coordonnée qui frappe où bon lui semble", explique Louis Fournier dans son histoire du FLQ (2). Alors que le Parti Libéral du Québec, arrivé au pouvoir six mois plus tôt, est en plein désarroi et que le Premier ministre Robert Bourassa affirme sa volonté de négocier - semble-t-il pour gagner du temps -, c'est la ligne dure qui prévaut au gouvernement

fédéral de Pierre Trudeau à Ottawa. Au moment où une quinzaine de personnalités québécoises - dont René Lévesque - appellent à négocier, M. Trudeau décide de frapper un grand coup, "par peur de perdre le contrôle de ce qui se passait au Québec", selon Louis Fournier. Des grèves étudiantes et des meetings de soutien au FLQ sont en effet organisés.

Le 15 octobre, les autorités fédérales offrent aux ravisseurs des sauf-conduits pour Cuba et déploient en même temps l'armée en décrétant la "Loi des mesures de guerre". Près de 500 personnes sont arrêtées sans mandat pour des périodes allant de quelques heures à plusieurs mois, 32.000 perquisitions effectuées sans que l'on mette la main sur les ravisseurs. Pierre Laporte est retrouvé mort étranglé le lendemain. La sympathie dont jouissaient les ravisseurs disparaît alors totalement.

Epilogue. La cellule Libération, qui a annoncé "la suspension de sa menace d'exécution", va garder M. Cross en otage jusqu'à ce que la police découvre son lieu de détention près de deux mois plus tard. Après négociations, le diplomate est libéré et ses ravisseurs se réfugient à Cuba. Les quatre membres de la cellule Chénier sont arrêtés le 28 décembre. L'armée se retire du Québec le 4 janvier mais l'état d'exception restera en vigueur jusqu'au 30 avril 1971. Les ravisseurs de Pierre Laporte passeront une douzaine d'années en prison tandis que les exilés à Cuba, en Algérie et en France commenceront à rentrer à partir de 1978.

Bernard GIANSETTO

(1) "Attendez que je me rappelle", René Lévesque. Québec/Amérique 1986.

(2) FLQ, histoire d'un mouvement clandestin". Louis Fournier, Ed. Québec/Amérique 1982.



**LA CHAUMIÈRE
AUX MARGUERITES**

*Gîte touristique et
maisons de campagne*

(819) 322-6379

*Au cœur des
Laurentides!*



**1267, rue de La Sapinière
Val-David, Qué.
JOT 2N0**

QUEBEC

**LOCATION
MARCO**

J'ai loué!



50, rue Beaucage
Ville-Vanier (Québec)
CANADA G1M 1G1

Tél. : (19-1) 418.687.5757
Télé. : (19-1) 418.527.6442

21 à 33 pieds !

Voyagez
en toute tranquillité
avec
Prima Santé Voyages

ag2r
GROUPE

Tél : (16-1) 43 95 53 16

SUCCÈS

200 Français aux Médiévales

Les Médiévales de Québec 1995 ont été un succès de foule incroyable. Plus de 300.000 personnes le 13 août lors du grand défilé de quelque 3.000 participants dont 200 venus de France.

Rémy d'Anjou cherchait un événement culturel à thème universel pour retenir les touristes séduits par Québec. "Je me suis aperçu que 150 villes en Europe organisaient avec succès ce type de fête historique". Programmée en 1993, la première édition des Médiévales connut d'emblée un grand succès. Avec un partenaire en France : la fête des Remparts de Dinan qui accueille désormais en alternance les Québécois.

Pour la seconde édition, la population a vraiment participé à la fête. Costumier à Limoulou, Marcel Côté confirme : "En 1993, j'avais fabriqué entre 700 et 800 costumes et il n'y avait que les miens ou presque que l'on voyait. Cette année, j'en ai sorti plus de 900 et ils se sont perdus parmi des milliers d'autres". Une des clés du succès des Médiévales, c'est de s'être défini comme festival familial. Dans une atmosphère où se rejoignent l'enfance et l'histoire idéalisée.

Pendant cinq jours, les Médiévales ont offert une vingtaine de sites reproduisant les scènes de la vie quotidienne au Moyen Âge. Quelque 300 participants venus d'Europe, dont plus de la moitié de France, ont animé les différents tableaux. Quelque 200 artistes québécois et 300 figurants bénévoles jouant le rôle des habitants se sont joints à eux pour faire du Vieux Québec un véritable musée vivant.

Bien sûr les anachronismes étaient nombreux. Mais les Médiévales de Québec sont avant tout une sorte d'immense jeu de rôle, une fenêtre sur l'histoire du monde et qui laisse entrer l'air du large. Alors rendez-vous dans deux ans...

Nicolas BERTRAND

GUIDES

Après le biodôme, la biosphère !

Montréal capitale de l'environnement. Un petit pas vient d'être fait dans ce sens avec l'inauguration de la Biosphère en juin dernier à Montréal. Le célèbre dôme de l'expo 67, l'ancien pavillon américain incendié en 76, renaît enfin de ses cendres. Sa nouvelle vie sera vouée à la conservation de l'eau et en particulier de l'écosystème du Saint-Laurent.

Pour les accros du camping...

OK, pour le camping, l'hiver n'est pas la meilleure saison mais il faut déjà penser aux vacances 96 et se procurer sans plus attendre la 5^{ème} édition du Guide du Camping au Québec. 380 terrains à étudier de près. Exemple gratuit au 19-1-514-873-2015 à Montréal.

La ruée vers l'or

Roulez sur l'or malgré la crise, c'est désormais possible ! Eh oui, en Abitibi, les mines de Val d'Or sont ouvertes au public depuis le 23 juin. 1 h. 30 au cœur même des pépites à 264 pieds de profondeur, à bord d'un wagonnet adéquat, vous deviendrez, loupette scintillante au front, mineur d'un jour. Sensations assurées.



Durant le grand défilé.

Les chevaliers du Vieux Continent

Ils avaient fait le voyage dans le temps et dans... l'espace en allant participer aux Médiévales :

- quarante personnes du comité d'animation du Puy-en-Velay pour reconstituer un camp de pèlerins
- quarante habitants de Valençay pour tenir les échoppes du marché médiéval
- trente-cinq "noceurs" moyen-âgeux du Comité officiel de la Fête des Remparts de Dinan (sous la houlette de Patrick Diveu, président de Dinan-Québec)
- vingt personnes du Pays Provençal pour reconstituer une léproserie
- vingt membres des Trompettes Royales de Poitiers
- quinze combattants en chevalerie de la Compagnie Mac'Htiern
- dix tailleurs, maçons et charpentiers de Chanteloube Développement
- neuf tailleurs de pierre de l'atelier des Bons Œuvriers de Saint-Antoine l'Abbaye près de Valence
- les musiciens et conteurs médiévaux de la Compagnie du Mascaret de Bretagne
- deux Parisiens pour un numéro de gargouilles vivantes
- deux faiseurs de ripailles originaires de l'Ardeche
- le cracheur de feu Eric Déméotis de Sainte-Mère l'Eglise
- Alain Colas (Les Grands Fossés à Dinan) et Daniel Soudant (La Commanderie des Antonins à Lyon) pour le dîner gastronomique des Médiévales.

de Christiane BARDET

A l'agenda

26 novembre-14 janvier : exposition de crèches de Noël à Rivière-Eternité (Saguenay).

9-10 décembre : Smodéo des neiges à Saint-Donat (Lanaudière).

12-14 janvier : concours de patinage synchronisé à Laval.

21-28 janvier : fête des mitaines à Saint-Luc (Montérégie).

26 janvier - 11 février : 41^{ème} Carnaval de Québec.

2 au 18 février : bal de neige à Hull

3 au 18 février : fête des neiges au parc des Iles de Montréal.

10-11 février : Classique optimiste, la plus importante course de traîneaux à chiens au Québec à l'île aux Coudres (Charlevoix)

SORTIE

Le guide Gallimard

Le guide Gallimard Québec est sorti en septembre. Une véritable bible, riche en illustrations, somptueuse dans sa présentation, pour qui veut connaître en profondeur le pays d'en face.

Le poing est vigoureux, électrisé même. "Maintenant ou jamais, Maîtres chez nous". Le slogan est d'actualité ; pourtant l'affiche date de plus de trente ans lorsque "l'équipe du tonnerre" du libéral Jean Lesage lançait la "révolution tranquille". L'initiative des Guides Gallimard d'avoir retrouvé un tel document pour illustrer le chapitre histoire vaut mille mots. Ce n'est qu'un exemple. Plus de 1 500 documents iconographiques enrichissent ce guide Québec. C'est dire les qualités visuelles de l'ouvrage, dans la lignée de toute la collection.

Plus de 135 sources ont été mises à contribution, quelque 77 auteurs québécois ont participé à l'élaboration du guide. Et non des moindres comme l'historien Paul-André Linteau, le dessinateur hors pair Frédéric Back (voir notre n° 96 du printemps) et le photographe Pascal Quitemelle qui collabore à la revue France-Québec. "Cela n'arrive pas souvent de participer à un tel projet, explique Paul-André Linteau, j'ai été sidéré par l'ampleur du nombre d'angles". Il fut contacté en novembre 1994. Pas une ligne n'était encore écrite. En moins d'un an, à l'étonnement même de la ministre québécoise du Tourisme Rita Dionne-Marsolais, le guide a pris forme. "Nous avons installé une équipe permanente à Montréal pendant près d'un an, nous ne l'avions jamais fait ailleurs", souligne Pierre Marchand, directeur des Guides Gallimard.

"Celui-là, nous l'avons fait avec beaucoup de passion".

Le résultat s'en ressent. Cette mini-encyclopédie de voyage est "une véritable introduction à la civilisation québécoise", note Paul-André Linteau. Le lecteur se retrouve effectivement avec un trousseau de clés pour comprendre. Qu'il s'agisse de la nature, des traditions, de l'art de vivre, de l'architecture, des itinéraires recommandés... L'œil zappe avec plaisir, s'arrête sur des notes bien condensées, apprécie les coups de cœur. A nous d'avoir les nôtres : les saisons peintes par Frédéric Back, les extraits d'œuvres littéraires, la justesse des notules historiques, les



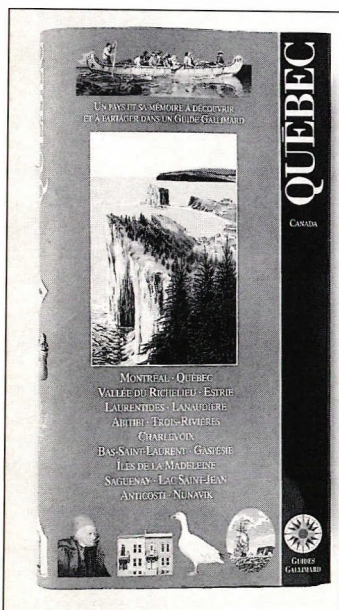
Pierre Marchand offrant le guide à Rita Dionne-Marsolais, lors du lancement à Québec.

planches sur la faune, le carnet d'adresses bien sélectionné... Il n'y manque que les portes d'entrée de la coopération utilisées par nombre de Français : l'OFQJ et France-Québec.

Feuilletant le guide, la ministre québécoise Rita Dionne-Marsolais affirme : "C'est un peu la gamme de ce que nous voulons offrir au Québec". Pierre Marchand précise cependant que "les guides sont d'abord destinés aux habitants pour restituer une mémoire à partager avec des touristes non prédateurs". Beaucoup de Québécois vont effectivement redécouvrir leur pays à travers ce guide tout en appréciant que la griffe Gallimard joue les ambassadeurs sur les présentoirs de la planète. Voilà pourquoi le Fonds de solidarité de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) y a investi 300 000 dollars. "Le secteur récréo-touristique est porteur d'avenir pour notre développement économique, souligne Claude Blanchet, le président directeur général et ancien président de Québec-France, "nous croyons que Gallimard est en mesure de vendre nos atouts québécois dans le monde".

Georges POIRIER

Guide Gallimard Québec, 1995, 408 pages, 165 F.



GÎTE DU PASSANTTM

Marque déposée par
Fédération des Agriculteurs du Québec

Téléphone & Télécopieur: (514) 655-3342

Le Relais Des Iles Percées (B&B)
Colette & Raymond Leblanc
vos hôtes

85, Des Iles Percées, Boucherville, Qc. J4B 2P1

Gîte LE JARDIN DE GIVRE en Gaspésie

3263 Route du Peintre
St-Léandre, Cté de Matane
Québec, Canada, GOJ 2V0

Téléphone: 1-418-737-4411

B&B

accrédité par Agriculteurs

Ginette Couture Gérald Tremblay

Au Québec, l'hiver est sec, ensoleillé et la neige est abondante. C'est l'hiver idéal pour les activités de plein air. D'autant plus idéal que les prix sont actuellement très compétitifs.

16 bonnes raisons de taper 3615 Québec

- | | |
|---------------------|----------------------|
| Avion sur ski | Curling |
| Ski de fond | Traîneaux à chiens |
| Motoneige | Sculptures sur glace |
| Raquette | Carnavals d'hiver |
| Ski alpin | Hockey |
| Palais de glace | Patinage |
| Traîne sauvage | Ballon-balai |
| Pêche sous la glace | Ski de soirée |



Office du Tourisme
du Québec

SI DIFFÉRENT. TELLEMENT PAREIL.

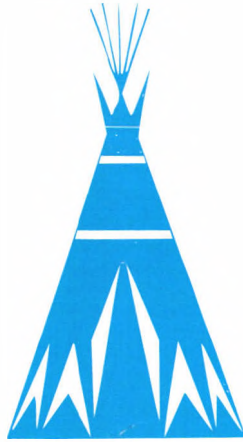


Le "mythe" amérindien

Rédigé à l'intention du public européen pour "dégonfler" un mythe, "Mon sauvage au Canada" de François Dallaire est consacré aux Indiens, du Québec notamment.

"Je veux montrer, nous dit l'auteur, l'indien canadien tel qu'il est : un politique extrêmement habile qui a compris qu'il était possible de jouer à fond sur la culpabilité de la civilisation occidentale". François Dallaire, journaliste et économiste, qui a déjà publié, en 1991, "Oka - La hache de guerre", entend s'attaquer aux idées reçues. Pour lui, les privilégiés du système canadien ne sont pas les colonisateurs blancs mais bel et bien les Amérindiens. C'est le vieux mythe du "bon sauvage" vivant en symbiose avec mère nature qui nous aveuglerait et nous ferait perdre tout esprit critique.

Il suffirait peut-être de faire le compte des avantages accordés aux Indiens : exemption fiscale sur les réserves (avec pour conséquence une contrebande effrénée des cigarettes), soins médicaux et dentaires gratuits, quasi impunité en cas de vandalisme... L'auteur n'hésite pas à parler d'un "apartheid subtil à l'avantage des premiers arrivants" et il dénonce cette loi du premier occupant, qui revient à être un droit du sang puisqu'il faut prouver son origine indienne, et la loi sur les Indiens qui en découle, dont la première version remonte à 1876 (et dont sont exclus les Métis et les Inuit...) En



somme, à la lecture de ce livre, il semblerait que les Indiens aient surtout un formidable pouvoir de manipulation des médias ("Les plumes et le micro") et l'art de se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas : des écologistes entre autres, puisqu'ils ont abandonné depuis belle lurette arc et flèches pour le fusil à lunettes qui ne laisse aucune chance au gibier !

Notre auteur ne nie pas les spoliations, les exactions, reconnaît le génocide des Béothuks de Terre-Neuve, analyse toute la complexité de la crise d'Oka, mais il conteste les méthodes employées de nos jours pour résoudre le problème. D'ailleurs, ajoute-t-il "Comment appliquer une politique indienne homogène quand une bande vit dans la banlieue immédiate d'une métropole alors qu'une autre est installée à un demi millier de kilomètres de la première agglomération ?" Notons qu'il souligne

au passage que : "la situation économique et sociale des Indiens résidant au Québec est meilleure que celle de leurs congénères des autres provinces".

Quel serait donc le remède ? François Dallaire propose la fermeture pure et simple des réserves où règne la violence due à l'alcool et à la drogue et où le taux de suicide est deux fois supérieur à celui de la moyenne nationale. Le Canada ne peut rester, selon lui "un pays où deux sociétés se développent en parallèle, en faisant comme si l'autre n'existait pas. C'est là une politique illusoire et condamnée à terme".

L'argumentation de François Dallaire n'est sans doute pas sans fondement. On peut regretter toutefois l'ironie discutable dont il use pour qualifier les descendants des "Premières Nations" : "indiens à plume de plastique", "grands chefs indiens de petites tribus", "chefs vociférants". Il est vrai qu'il affirme aussi : "S'il est un crime dont les Européens se sont rendus coupables, c'est bien celui d'avoir quasiment anéanti une spiritualité originale dont l'ensemble de l'humanité n'a pas les moyens de se passer. Quel que soit le degré de développement technologique d'une société donnée, les valeurs spirituelles et religieuses de ces groupes représentent une richesse qui fait partie du patrimoine humain".

Monique PONTAULT

François Dallaire. *Mon sauvage au Canada. Indiens et réserves.* Paris : éd. L'Harmattan, 1995, 156 p. (85 F.)

Au bonheur des livres

De la musique -québécoise bien sûr- beaucoup de lumière et d'espace, l'accent si familier en guise d'accueil, le dernier Tremblay à l'affiche... Franchir le seuil du 30 rue Gay-Lussac, à Paris, c'est partir pour un voyage dans la littérature québécoise.

Inaugurée officiellement le 9 octobre en présence de plus de 250 invités, dont une trentaine d'éditeurs québécois, la Librairie du Québec a en fait ouvert ses portes depuis le 4 septembre. Robert Beauchamp et son équipe ont commencé très fort : dix jours avant sa parution au Québec, ils proposaient déjà "Un ange cornu avec des ailes de tôle", le dernier ouvrage de Michel Tremblay. Et pour leur première animation, ils accueillent l'astrophysicien poète Hubert Reeves pour une lecture de ses textes.

Car la Librairie se veut "un lieu vivant, convivial, pas seulement un lieu intellectuel", explique Robert Beauchamp. Bien sûr, le livre est à l'honneur : 8.000 titres répartis en 40 rayons, du tourisme au livre d'art, du

roman à la littérature enfantine, une importante sélection de poches, et des ouvrages techniques ou spécialisés ont ici aussi leur place. Original enfin, le rayon dédié à ceux qui veulent s'établir au Québec : recherche d'emploi, système éducatif, protection sociale, la Belle Province n'aura plus de secret pour eux !

Née de la rencontre de Thomas Déri - un Français installé au Québec depuis les années 60, où il a créé Exportlivre, seule société qui exporte les livres québécois dans le monde entier- et de Robert Beauchamp -un libraire québécois qui rêvait d'ouvrir une librairie à Paris- la Librairie du Québec se donne pour mission de diffuser l'édition québécoise à Paris bien sûr, mais aussi dans toute l'Europe et en Afrique. Elle pourra réaliser des recherches bibliographiques, commander des ouvrages au Québec et assurera même la distribution de certains éditeurs jusque-là absents d'Europe.

Autour des livres, c'est toute la culture québécoise qui sera accessible : plus d'une centaine de périodiques ("Elle Québec", "l'Actualité"), des revues, "La Presse" et

"Le Devoir", 500 disques-compact. Les animations -jeudi soir et parfois lundi soir- sont l'occasion de (re)découvrir des auteurs comme Emile Ollivier le 19 octobre ou Gaëtan Soucy le 26 octobre. Sans oublier l'espace-exposition, ouvert à des artistes contemporains, qu'ils soient québécois ou que leur création ait le Québec pour inspiration. Depuis le 9 octobre, la Librairie accueille ainsi une quinzaine de toiles de Pierre Blanchette.

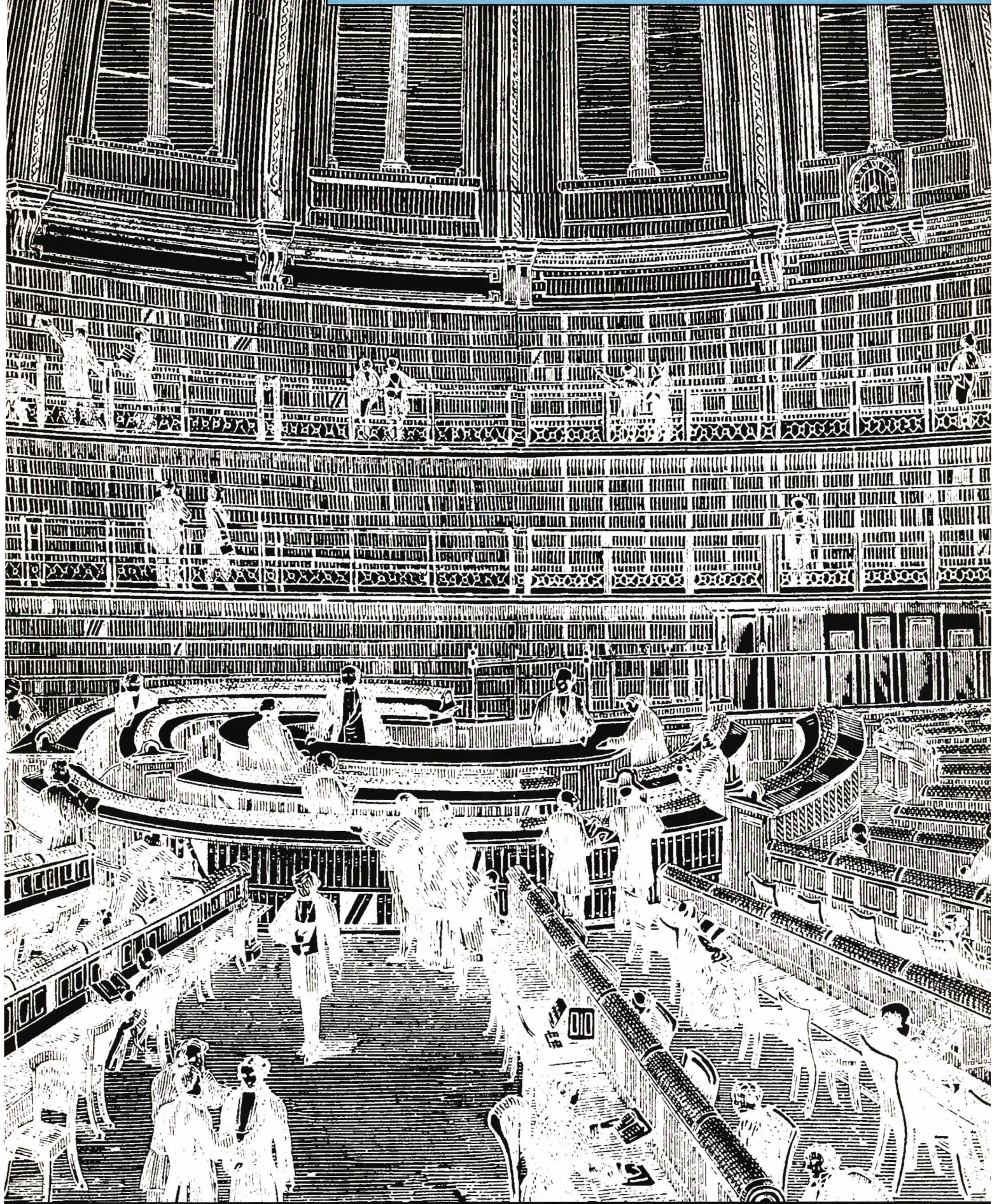
Débordant d'idées, Robert Beauchamp a prévu la publication tous les deux mois d'un catalogue de nouveautés - il en paraît 4.000 chaque année au Québec !- et en alternance d'un catalogue thématique.

Pas de doute, le 30 rue Gay-Lussac devrait vite devenir un nouveau lieu de rencontre franco-québécois à Paris ! Impossible de le manquer, la grande enseigne est visible depuis le bout de la rue.

Valérie LION

La librairie du Québec du lundi au samedi, de 9 h. 30 à 19 h., le jeudi nocturne jusqu'à 21 h.

Ne cherchez plus la littérature québécoise...



BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

Distribution et diffusion en Europe: LES ÉDITIONS DU CERF
29, boul. de la Tour Maubourg, 75340 Paris Cedex 07
Tél.: (1) 44 18 12 12 — Télécopieur: (1) 45 56 04 27

Les Citroën de Garou

Rocker, poète, brasseur de bières et d'idées, comédien, vice-président de compagnie, compositeur et surtout bête de scène, Robert Charlebois a plus d'une corde à son arc.

Il est revenu cet automne en France, avec un nouvel spectacle et un album au titre évocateur : "La maudite tournée".

Robert Charlebois, quand il n'est pas dans son chalet des Laurentides, (au nord de Montréal), habite une charmante maison à Westmount, l'un des beaux quartiers de Montréal. Devant le garage de la maison, une SM verte, avec un toit ouvrant. Robert Charlebois arbore un beau T-Shirt "Blanche de Chambly", du nom de sa célèbre bière... Garou, comme l'appellent ses compatriotes, vient de connaître un gros succès avec son dernier spectacle "La maudite tournée", où il reprend toutes ses chansons, qui ont fait de lui l'une des valeurs sûres de la chanson francophone : "Lindberg, les ailes d'un ange, Fu Man Chu, Québec Love, Ordinaire, le mur du son, ou encore The Frog song et je revien-drai à Montréal".

Depuis quand avez-vous des Citroën ?

"Ho là là ! J'ai eu ma première à 25 ans. Une DS Pallas. J'en étais fou de cette voiture-là, toute noire avec l'intérieur en cuir. Le temps que j'aille faire une tournée dans l'Ouest avec Janis Joplin, et à mon retour elle était vendue ! Elle était passée dans la faillite du bureau de production... ça a été un gros chagrin, mon premier chagrin Citroën !"

Et ensuite ?

"Après ça, je me suis acheté une ID Break. C'était très pratique en tournée pour mettre les guitares, les amplis, les musiciens, surtout quand on faisait beaucoup de route... Ensuite, pour m'amuser, j'ai eu une 2 CV en Guadeloupe. Je l'ai eue pendant dix ans. Je l'avais achetée 2.000,00 \$ en TTX à Paris et je l'ai revendue 5.000,00 FF !!!".

Et maintenant ?

"Au Québec, le climat est féroce. Un peu trop violent pour les Citroën... A moins que Citroën veuille faire un modèle Charlebois, c'est-à-dire 4x4, qui puisse aller un peu dans l'eau, dans la neige... En attendant, j'en ai fait mon deuil et je garde ma vieille SM... Elle est



Photos Pascal Quittemelle

de 1971, je la garde, car je trouve ça remarquable qu'André Citroën ait pensé cette voiture ! Pour l'anecdote, ma SM fut la première en Amérique du Nord".

On raconte que vous avez écrit cette chanson en l'honneur d'André Citroën ?

"C'est vrai, elle s'appelle "Trouvez mieux", que seuls les grands spécialistes de mes chansons connaissent, car elle n'a jamais tourné à la radio... C'était une chanson très noire, qui parlait du suicide d'André Citroën... J'ai connu l'un de ses enfants, Bernard, qui était poète, il m'avait envoyé des textes à mettre en musique, mais ça ne s'est jamais réalisé. On peut dire que j'ai été un citroëniste tant qu'il y a eu des pièces et des concessionnaires au Québec...".

On vous présente souvent comme maître-brasseur, qu'en est-il en réalité ?

"Maître-brasseur, c'est un peu excessif, je ne veux pas et je ne peux pas être maître-brasseur. Car il faut se lever à 6 h. 30 du matin..., ce qui ne m'intéresse absolument pas ! En plus, il faut avoir fait quatre ans d'université, il faut être très fort en bio-chimie... et j'étais nul en chimie à l'école ! Mais on peut créer de grandes bières, sans être soi-même un brasseur. On peut être un grand couturier sans pour cela être derrière la machine à coudre...".

Votre fonction au sein d'Unibroue ?

"Je suis vice-président, actionnaire, administrateur et surtout goûteur... et porte-parole bien sûr ! En général, c'est une grosse compagnie qui va chercher une vedette pour la promotion de son produit, là, au contraire, c'est moi qui suis allé chercher un brasseur ! Je vou-

lais vraiment créer de la bière blanche au Québec, car il n'y en avait pas... Moi-même, j'ai découvert ça il y a six ans. Et nous avons donc créé *La Blanche de Chambly*, première bière blanche au Québec... et toujours la seule !".

Et ça marche ?

"Et comment ! Pour l'instant, nous sommes les seuls en Amérique du Nord à fabriquer ces sortes de bières ! Nous venons de tout rafler au Mondial de la bière à Chicago ! Une association de cinquante micro-brasseurs américains qui ont fait des tests à l'aveugle, nous ont décernés un titre de platine pour *La Fin du Monde*, l'or pour *La Maudite*, et l'argent pour *La Blanche de Chambly*... On ne pouvait rêver meilleurs résultats".

Après le Bataclan, une tournée française de 20/25 villes, y aura-t-il des nouvelles chansons ?

"Deux principalement, "Le vieux Rocker" écrit par quelqu'un que je ne connaissais pas... et "L'Autoroute électronique" écrit par Luc Plamondon. Le spectacle sera le même ou presque que "La maudite tournée" présentée au Québec, avec les mêmes musiciens. Ça sera d'ailleurs la première fois que je viens en France avec des cuivres québécois !".

Avec la série de spectacles, un nouveau disque ?

"Oui, un album "Live" qui s'intitule *La maudite tournée*, qui est le couronnement, la consécration de 30 ans de métier ! Il a été bien monté, avec un orchestre comme j'en ai jamais eu... Un album "Live", j'en fais un tous les 20 ans... alors le prochain est prévu pour 2015 ! Pour ce qui est d'un album de studio, uniquement quand j'aurai quelque chose à dire d'important... Pourquoi faire des albums, j'ai tellement de belles chansons sur le marché ! (Rires)".

Propos recueillis par Pascal QUITTEMELLE



Un brasseur de bières et d'idées.

La Librairie du Québec à Paris

La Librairie du Québec a ouvert ses portes le 4 septembre, au 30, rue Gay Lussac, Paris 5^e

En préparation depuis deux ans, l'ouverture fort attendue de la Librairie du Québec représente une étape cruciale et nécessaire dans la diffusion et la distribution de l'édition québécoise en Europe. On doit cette initiative à la maison Exportlivre Inc. qui, depuis 15 ans, diffuse les livres québécois et canadiens à travers le monde, et à Robert Beauchamp, libraire montréalais d'expérience, qui l'animera.

Tous les aspects de la créativité québécoise

La Librairie du Québec propose plus de 8000 titres publiés au Québec et au Canada, dans tous les domaines, mais aussi des livres publiés en Europe traitant du Québec et du Canada, ou d'auteurs québécois et canadiens.

La Librairie du Québec offre également un service de recherches bibliographiques et de commandes spéciales. Elle publie à intervalles réguliers un catalogue des nouveautés ainsi que des bulletins thématiques. Ses libraires peuvent répondre à toute commande provenant de particuliers, de professionnels ou de bibliothécaires, de façon rapide et efficace, qu'elles soient faites sur place, par téléphone, par courrier ou par télécopieur.

On y trouve également un excellent choix de CD et d'affiches, ainsi qu'une sélection importante de magazines d'information et de périodiques culturels, sans oublier les principaux quotidiens.

La librairie dispose d'un Espace-Galerie où sont présentées les oeuvres récentes d'artistes québécois contemporains.

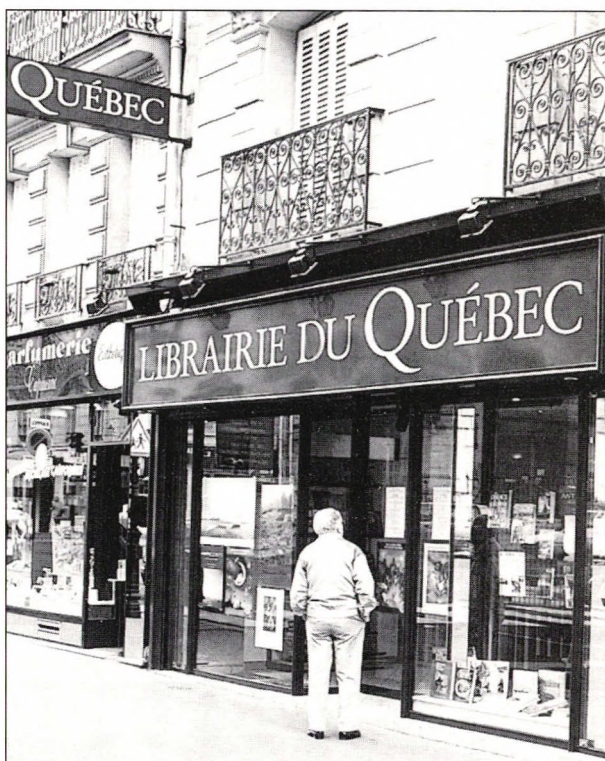
Des rendez-vous à ne pas manquer

Dans un espace attrayant de 150 m² réparti sur deux niveaux, où l'aspect fonctionnel n'a en rien altéré le charme des vieilles pierres, la Librairie du Québec se veut le lieu de rencontre incontournable de tous ceux qui s'intéressent au Québec et au Canada. C'est un endroit chaleureux, où il fait bon bouquiner, s'informer ou simplement "piquer une jase".

L'édition québécoise et sa popularité grandissante en Europe donneront lieu à de nombreux événements : lancements, débats, rencontres, vernissages, participation à des manifestations culturelles... Ainsi, dès la fin du mois de novembre, la Librairie vous

donne rendez-vous au Salon du Livre de Jeunesse à Montreuil. Vous pourrez y sélectionner vos livres d'étrennes parmi la vaste production de littérature jeunesse québécoise que nous proposerons.

Pour tous ceux et celles qui travaillent à renforcer la complicité culturelle entre la France et le Québec, l'ouverture de la Librairie du Québec à Paris est un événement marquant!



Gagnez le "Dictionnaire Québécois d' Aujourd'hui"

Connaissez-vous bien le Québec ? Mettez vos connaissances à l'épreuve !

Répondez correctement à ces 3 questions et faites-nous parvenir vos réponses par courrier ou par télécopieur. Si votre coupon, comportant les bonnes réponses, est tiré parmi les 25 premiers, vous gagnerez un « Dictionnaire Québécois d'Aujourd'hui » d'une valeur de 189 F, publié par Le Robert. Le tirage aura lieu le 20 décembre 1995, en présence de représentants du Robert et de la revue France-Québec.

- Question 1 : En quelle année Gabrielle Roy gagna-t-elle le Prix Fémina ?
- Question 2 : Comment s'appellent les habitants de Trois-Rivières ?
- Question 3 : Quelle langue parlent les Inuit ?

Toutes les réponses se trouvent dans le « Dictionnaire Québécois d'Aujourd'hui ».

Librairie du
QUÉBEC 30, rue Gay Lussac, 75005 PARIS
Tél. : (1) 43 54 49 02 • Fax : (1) 43 54 39 15

Coupon-réponse à retourner à la Librairie du Québec

- Réponse 1 :
- Réponse 2 :
- Réponse 3 :

- Je désire recevoir régulièrement votre catalogue Nouveautés
- Je désire recevoir une invitation aux rencontres et aux vernissages.

Nom, prénom :

Fonction :

Organisme ou association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopieur :

Vos 4 principaux centres d'intérêt :

SUCCÈS

Lynda Lemay : une femme heureuse

Son deuxième album est disque d'or au Québec. Lynda Lemay avait triomphé en 1989 à Saint-Malo. De retour en France, six ans après, elle a séduit le public des Francofolies de La Rochelle, gagnant le ticket pour un concert parisien.

Un bonheur n'arrive jamais seul, c'est bien connu... Aux Francofolies de La Rochelle, l'été dernier, Lynda Lemay a mis le public de la salle bleue dans sa poche, séduisant les programmeurs du Sentier des Halles à Paris qui lui ont proposé de s'y produire l'an prochain. Un beau cadeau, juste une semaine avant de convoler en noces... "Je suis une femme heureuse", lâche-t-elle les yeux pétillants.

Les mêmes yeux que six auparavant, à l'issue d'un de ses rares concerts en France, au Festival de la chanson québécoise de Saint-Malo. La Québécoise de Portneuf, lauréate du Festival de Grandby, avait eu le toupet de composer dans l'après-midi une chanson sur la cité corsaire qu'elle avait interprétée le soir même devant des spectateurs à la fois médusés et ravis.

Lynda Lemay est comme ça, naturelle et spontanée, à l'écriture quasi automatique qui se frotte aux éclats du quotidien. "J'écris sur ce qui m'éffraie, pour me protéger". Un langage familier, une façon d'aligner les mots "comme quand tu parles à quelqu'un". Dans



Linda Lemay, la passion de l'écriture

Photo Wea

"Y", son deuxième album (60.000 exemplaires vendus au Québec et qui doit bientôt sortir en France), elle parle ainsi à son crayon avant de faire sourdre la douleur d'une femme violée, d'évoquer la séparation, l'admiration pour son père ou encore les ravages de la dépendance alcoolique.

Et si sa langue tellement bavarde fait se bousculer les mots, elle a su, avec Marc

Perusse, trouver un arrangeur qui les a, en bon couturier, subtilement habillés. Avec des musiques lentes aux accents folk et country. Cette femme de 29 ans a la passion de l'écriture, des émotions simples, des histoires intimistes et des vraies complicités. Cela ressemble bien à une définition de la chanson.

Michel TROADEC

Francofolies, fou, fou à Montréal

Le chiffre est impressionnant : 500.000 "francofolous" ont participé, l'été dernier, aux francofolies de Montréal. Grâce surtout à

175 spectacles gratuits et à une véritable locomotive qui a rempli la salle Wilfrid Pelletier durant quatre jours : Charles Aznavour.

Qui retenir de cette édition ? Allons-y pour l'énumération : l'énergique Nanette Workman, Beau Dommage au sommet de sa forme, le très efficace Paul Piché, la généreuse "Reine Marjo", le sympa et drôle Jim Corcoran. Gros succès par Marie Carmen avec une présentation très futuriste. Le retour de Kashtin a été apprécié. Le spectacle le plus chaud revient à Plume Latraverse et Cassonade.

Très belle soirée, celle de "La fête à Sylvain Lelièvre". Belle surprise, un duo Louise Le Forestier et Daniel Lavoie... Et puis aussi, en coup de cœur, Kevin Parent, jeune et talentueux Gaspésien ; Manon d'Inverness, très à l'aise sur scène ; Nathalie Renaud, p'tit bout de femme à la voix juste et puissante. Enfin, le spectacle de clôture de Jean-Pierre Ferland valait lui aussi le déplacement. Rendez-vous l'an prochain, du 1^{er} au 10 août.

Christian LAMANDÉ

Beau Dommage cartonne

Beau Dommage a reçu cet été le "billet d'or" de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). Un titre qui certifie la vente de plus de 50.000 billets au cours de la tournée-retrouvailles québécoise du groupe, au printemps dernier. C'est le premier billet d'or décerné à un artiste de la chanson depuis trois ans, le précédent ayant honoré la tournée de Ginette Reno pour son spectacle "L'essentiel" en 1992. Beau Dommage se produira à Paris, au Bataclan, cet automne.

NOTES

► **Serge Fiori** était le chanteur-leader d'Harmonium, groupe-culte au Québec, avec trois albums sortis dans les années soixante-dix. Et également un beau succès d'estime en France. Bien discret par la suite, il vient de lancer au Québec une compagnie de disques du nom de Gypsy. Le premier album est un recueil de chansons italiennes classiques et populaires. Elles sont interprétées par le ténor Perry Canestrari, accompagné par l'orchestre Georges Fiori, le parternel de Serge. Le second CD sera un disque de mantras mis en musique par le fiston.

► **Les Seguin** sont deux à chanter, Richard et Marie-Claire, frère et sœur. Il y a tout juste vingt ans, les deux jumeaux avaient sorti un album commun, "Récolte de rêves". Devenu disque-culte au Québec, il était le reflet de toute une jeune génération des années 70. Ce disque vient de ressortir en CD.

► **Céline Dion**, après le Zénith en octobre, sera le 4 décembre au Palais Omnisports de Paris-Bercy.

► **Les trophées Félix** de l'année sont décernés le 5 novembre lors du gala de l'ADISQ animé par l'humoriste Patrick Huard et conçu par Michel Lemieux et Victor Pilon.

► **L'Ecluse d'or** est un concours de chansons francophones sur la mer organisé fin août à Saint-Malo. Le grand prix est revenu à Caroline Desbiens (Québec) pour sa chanson "En descendant le Saint-Laurent". Le quatrième prix a été également décerné à un Québécois, Yvan Blouin, pour "Mariane et le Vieux".

► **Le Festival international de jazz** de Montréal a attiré la bagatelle de plus de 1,5 millions de personnes cet été, en juillet. En augmentation. Plus gros spectacle : le show gratuit de René Dupéré, compositeur des musiques du Cirque du soleil, avec 160.000 spectateurs.

► **Les médiévales du Québec** est un événement populaire qui a entraîné au Québec, la parution de deux CD. Le premier, "A la via : les médiévales de Québec" regroupe des musiques du Moyen-Age par l'ensemble Anonymus et le groupe Strada. Le deuxième s'appelle "Le dernier chevalier : musique du temps de Maximilien 1^{er}".

► **Le duo Alba**, formé de deux guitaristes québécois Isabelle Leroux et Alain Leblanc, déjà Premiers prix du Conservatoire de Montréal, est le premier duo de guitares au monde à recevoir le diplôme supérieur de concertistes de musique de chambre de l'Ecole Normale supérieure de Paris/Alfred Cortot.



Photo Raymond Ayer

"La Reine Marjo"

"LE CONFSSIONNAL"

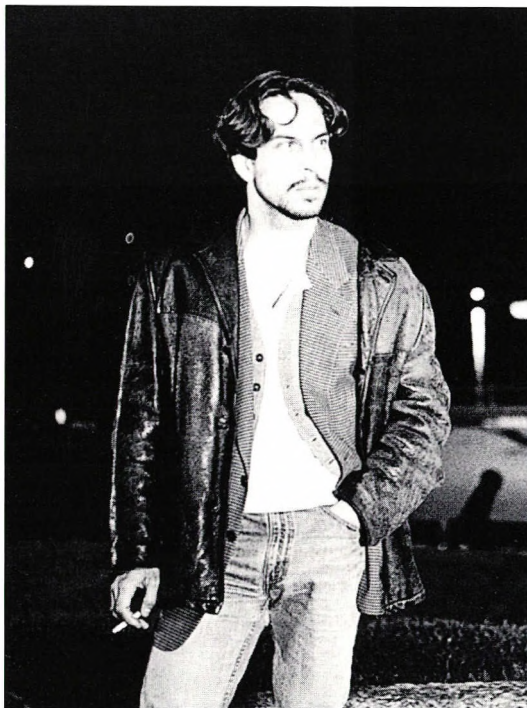
Lepage derrière la caméra

Auteur de théâtre à la réputation internationale, le Québécois Robert Lepage s'est lancé dans la mise en scène cinématographique avec "Le confessionnal" sorti en France début octobre.

Tous ceux qui connaissent un tant soit peu l'histoire du Québec savent quel gouffre sépare les années 50 des années 90. La révolution tranquille est passée par là. "Le confessionnal" en est une magnifique illustration; En effet, pour son premier long métrage, Robert Lepage a écrit un scénario où se mêlent des événements survenus pendant la Grande noirceur de l'époque Duplessis et d'autres qui se déroulent de nos jours.

Pierre revient dans la ville de Québec (la ville natale de Robert Lepage) pour y enterrer son père. Il y retrouve Marc, son frère d'adoption né de père inconnu, qui cherche encore et toujours à connaître le nom de son mystérieux géniteur. Ensemble, ils partent à la recherche d'un passé qui leur échappe et qui se reconstruit sous nos yeux comme un puzzle. Les principales pièces de ce tragique jeu de patience sont les hypocrites confessions au curé de la paroisse, les ébats d'une stripteaseuse, la prostitution homosexuelle, les mensonges familiaux et le plateau de tournage de "La loi du silence" qu'Alfred Hitchcock tourna dans la capitale provinciale en 1953.

Si "Le Confessionnal" est la première réalisation de Robert Lepage pour le cinéma, cet



Patrick Goyette, un acteur québécois qui monte

artiste est très loin d'être un inconnu. Acteur et metteur en scène de théâtre depuis le milieu des années 80, il est aujourd'hui considéré comme l'un des plus talentueux auteurs de sa génération. Ses pièces "Les Plaques tectoniques, les Aiguilles et l'opium, la tempête, les sept branches de la rivière Ota..." ont été jouées dans le monde entier et en particulier au Japon, à Londres, New-York et Paris. On a pu également le voir dans le rôle de Ponce Pilate dans le "Jésus de Montréal" de Denys Arcand.

L'univers noir, séduisant et un tantinet provocateur de Robert Lepage se retrouve dans "Le confessionnal". Ce film brillant, subtil et intelligent est toutefois plus accessible au grand public que la plupart des pièces de

théâtre mentionnées ci-dessus. L'interprétation est elle aussi irréprochable. Lothaire Bluteau, "Jésus de Montréal", y côtoie Kristin Scott Thomas et des acteurs québécois moins connus de ce côté de l'Atlantique mais tout aussi remarquables (Patrick Goyette, Jean-Louis Millette, Richard Fréchette...).

Cette coproduction québéco-franco-anglaise (eh oui c'est possible !) a fait l'ouverture de la prestigieuse Quinzaine des réalisateurs du dernier Festival de Cannes et celle de la cinquième édition du Festival du cinéma québécois de Blois. Lors de ces présentations, "Le Confessionnal" a conquis une bonne partie de la critique française. A vous d'en faire un succès public.

Sylvain GAREL

DOCUMENT

Vidéos pour l'indépendance

Au début de l'année, la Coop Vidéo -organisme montréalais indépendant- lançait un appel aux cinéastes et aux vidéastes québécois pour qu'ils réalisent de courtes bandes vidéos en faveur de l'indépendance du Québec. Pas moins de 70 réalisateurs ont envoyé des créations originales d'une trentaine de secondes chacune; des artistes peu connus du grand public mais aussi de plus célèbres comme Micheline Lanctôt ou Pierre Falardeau se sont ainsi engagés en faveur de la souveraineté. Monté bout à bout, ce document circule depuis le début de l'été sous forme de cassettes vidéos VHS que chaque possesseur peut et doit recopier pour la distribuer autour de lui. Une forme de diffusion expérimentée avec succès pour "Le Temps des bouffons", une œuvre semi-clandestine et très engagée de Pierre Falardeau, qui a déjà été vue par plusieurs milliers de Québécois.

ÉCRANS

► **Sorties** : Outre "Le Confessionnal" de Robert Lepage et "Le petit musée de Velasquez" de Bernard Hébert, en octobre, deux autres réalisations québécoises devraient arriver sur nos écrans dans les mois à venir. On annonce pour le tout début de l'année 1996 la sortie d'"Eldorado" de Charles Binamé avec Pascal Bussièrès et celle du "Vent du Wyoming" d'André Forcier avec François Cluzet.

► **Gérard Depardieu** a reçu un prix spécial au festival des films du monde à Montréal, fin août, pour sa "contribution exceptionnelle à l'art cinématographique".

► **Le festival de Montréal** des films du monde a présenté près de 400 films provenant de soixante-trois pays. Le grand prix des Amériques est revenu à "Georgia" d'Ulu Grosbard, film américain financé par la France.

► **Arthur Lamothe** a tourné cet été à Maliotenam, la réserve montagnaise près de Sept-Iles, "le silence des fusils" à partir d'une affaire tragique restée mystérieuse, la mort en juin 1977 de deux jeunes Montagnais, qui ravira les tensions entre Blancs et Amérindiens. Cette coproduction franco-québécoise devrait sortir en France en 1997. Au générique : l'acteur français Jacques Perrin et, comme directeur de la photographie, le breton Roger Moride installé outre-Atlantique depuis 1954.

► **Pour les J.O. d'Atlanta**, les images diffusées à la télévision françaises seront... québécoises. La maison de production Pixart a signé un contrat de service avec les principales chaînes françaises.

► **Centenaire** : Même si les premières projections eurent lieu dans le Canada français en 1896, le Québec, comme la France, fête cette année le centième anniversaire de l'invention du Cinématographe des frères Lumière. Parmi de nombreuses initiatives, notons la tournée européenne (Bretagne, Paris, Namur, Blois...) d'un spectacle intitulé "Les beautés de Québec". Imaginé et mis en scène par l'universitaire André Gaudreault, "Les beautés de Québec" présente les plus anciens films tournés dans la vieille capitale, accompagnés comme au début du siècle par un bonimenteur et un pianiste. D'autre part, et toujours dans le cadre du centenaire du cinéma, l'ACPAV, aidé par de nombreux partenaires, a produit une dizaine de bandes hommages d'une minute réunissant, par thème, des extraits des meilleures réalisations québécoises.

SCÈNES

► **Daniel Danis**, un nom québécois à retenir. Pour "Celle-là", il a reçu le prix de la meilleure création d'une pièce en langue française, décerné par le syndicat français de la critique dramatique et musicale.

► **Le théâtre du Radeau**, dirigé au Mans par François Tanguy, a présenté "Cheval" en clôture du festival de Théâtre des Amériques à Montréal.

► **Tous les textes de théâtre québécois**, déjà édités et joués, sont conservés au centre national du théâtre, centre de documentation et d'information, 6 rue Braque, 75003 Paris. Tél. (1) 44.61.84.85.

► **Le Théâtre de Nouvelle-France**, compagnie franco-canadienne créée à Paris par Michel Laliberté, présente "Jacques et son maître" de Milan Kundera du 11 octobre au 18 novembre à l'Espace Jemmapes (Paris XI^{ème}). Location : 1 - 43.03.11.08.

La nature dans l'objectif

Pour la troisième année consécutive, France-Québec organise une tournée nationale, avec le soutien de la Commission permanente franco-québécoise. Il s'agit cette fois du photographe naturaliste québécois Michel Boulianne qui présentera ses diaporamas dans quelque trente villes.

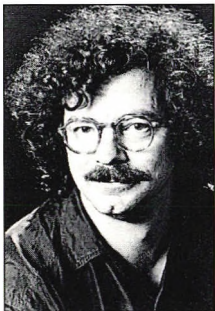


Photo Claude Bureau

Né à Québec en 1953, Michel Boulianne a fait des études d'anthropologie à l'université Laval avant de se consacrer définitivement à la photographie. En plus des nombreuses expositions auxquelles il a participé (notamment au musée de la civilisation de Québec), il anime des ateliers et donne des conférences sur la photographie naturaliste. Ses diaporamas, projetés en fondu enchaîné avec accompagnement musical, sont un hymne à la beauté du Québec à travers sa flore et sa faune. Ils s'adressent à tous les groupes d'âge et s'intègrent parfaitement à des conférences interactives portant aussi bien sur la botanique, l'ornithologie, etc., que sur la technique photographique.

À chacune de ses représentations, Michel Boulianne proposera deux diaporamas parmi les quatre suivants :

PASSAGE, une image des saisons mythologiques. Une rencontre singulière avec les saisons québécoises, avec la forêt, lieu de magie et d'émerveillement, avec les arbres, les racines, les fleurs et les fougères surpris dans leur intimité, avec les bêtes, grandes et petites qui la peuplent : ours, orignaux, renards, bruants, tangaras, abeilles. À rebours du style carte postale, "Passage" convie le spectateur à une rencontre avec le temps, celui des cycles saisonniers, bien sûr, mais, plus encore, celui du regard, sans limite comme sans durée définie, qui transfigure le réel en espace intérieur. (Réalisation : mai 1994 - durée : 30 minutes).

"SAGUAY" (Saguenay). Une remontée, l'hiver, jusqu'aux sources de ce grand écoulement de gel, dans l'intimité de la glace et de la neige et de lumière. Dans cette beauté et ce froid à couper le souffle (la température atteignant



Scène d'hiver à Baie-Saint-Paul.

Photo Michel Boulianne

parfois - 50°C) des villages sont posés. Tadoussac, tout d'abord, à l'embouchure du fjord, puis, en remontant dans cet espace encaissé entre de spectaculaires escarpements : Pointe-Noire, Anse Saint-Jean, la Baie des Ha ! Ha !, et, de l'autre côté de la rivière, Sainte-Rose-du-Nord et Sacré-Cœur. Et sur tout cela, toujours, la lumière et le froid. Un froid

immense, l'image envoûtante des hivers québécois. (Réalisation : 1991 - durée : 25 minutes).

LES ILES MINGAN. Ces îles forment un énigmatique univers de rochers, de plaques rocailleuses, de forêts, de plantes et d'oiseaux. Dans ce décor du bout du monde (de fin ou de début du monde), où la lande descend doucement vers la mer, où se dressent des rochers aux formes bizarres et comme nées de l'imagination d'un sculpteur disparu, le paysage garde la mémoire des temps anciens. À croire que ces lambeaux de terre se sont ancrés dans l'écume du temps pour communiquer au voyageur le souvenir de leur naissance calcaire. Du haut des rochers, les goélands à manteau noir et argenté surveillent l'horizon. Des arbres rabougris s'entêtent contre le vent salin. La brume déchirée de rochers resplendit de lumière. Et puis le temps s'arrête... pour un instant... (Réalisation : 1989 - durée : 30 minutes).

SPECTRAL. Par le jeu de la macro-photo, l'œil découvre un monde hétéroclite, étrange et merveilleux. Suffisamment agrandi, il révèle des richesses insoupçonnées qui sont imprégnées dans la nature. Que ce soit au bord d'un lac, d'une rivière ou dans une forêt, une nouvelle réalité prend forme. Chaque feuille, chaque lichen, chaque pierre, chaque ruisseau se transforment suivant la lumière et l'emplacement. Façonnée par l'air, l'eau et la lumière, la nature se peint elle-même, se forme et se déforme. Aucun filtre, aucun trucage, aucun décor ne sont nécessaires pour pouvoir cueillir cet univers complet. Le spectateur est invité à la rêverie. L'apparence fond comme un morceau de glace et laisse entrevoir une réalité nouvelle. (Réalisation : 1985 - durée : 30 minutes).

Les étapes

Voici les villes où seront présentés les diaporamas de Michel Boulianne, à l'initiative de France-Québec. Pour connaître le lieu exact et l'heure, il convient de se renseigner auprès des associations régionales organisatrices (voir la liste p. 2 de la revue).

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| OCTOBRE : | 15 : Bordeaux |
| 21 : Beaumont-sur-Oise | 16 : Bergerac |
| 22 : Auvers-sur-Oise | 17 : Brive |
| 24 : Roubaix | 20 : Grenoble |
| 25 : Dunkerque | 21 : Voiron |
| 27 : St-Pol-sur-Ternoise | 22 : Annemasse |
| 30 : Grand-Quévilly | 27 : Besançon |
| 31 : St-Ouen-du-Tilleul | 28 : Vesoul |
| NOVEMBRE | 30 : Mulhouse |
| 2 : Caen | DÉCEMBRE |
| 3 : Courseulles | 1 ^{er} : Strasbourg |
| 4 : Laval | 4 : Melun |
| 7 : Rennes | 5 : Montargis |
| 8 : Dinan | 6 : Chartres |
| 9 : Quimper | 7 : Versailles |
| 10 : Nantes | 8 : Paris |
| 13 : Châtellerault | |

Philippe Séguin au Québec

Philippe Séguin, maire d'Epinal et président de l'Assemblée nationale, a effectué une visite officielle au Québec du 11 au 13 septembre. Il a notamment rencontré Jacques Parizeau qu'il avait chaleureusement reçu en janvier au Palais-Bourbon. Il a également participé à l'inauguration de la Maison de Québec-France, place Royale.

“**Q**uoi que décident les Québécois, nous serons et resterons toujours à leurs côtés”. Philippe Séguin n'a pas cédé à la pression des journalistes québécois qui cherchaient à lui faire prendre position dans le débat référendaire de l'automne. “*Le Québec entame aujourd'hui, comme chacun sait, une phase intense d'activité politique qui peut s'avérer capitale pour son avenir*”, a-t-il ajouté en reprenant le thème de la non-ingérence et de la non-indifférence et en remerciant M. Parizeau de l'avoir invité.



Photos Québec-France

Raymond Gallant, président de Québec-France, accueille le ministre québécois Bernard Landry, le président Philippe Séguin, la ministre Louise Beaudoin, le maire de Québec Jean-Paul L'Allier, le consul général de France Dominique de Comblès de Nayves, le président du groupe d'amitié France-Québec à l'Assemblée française Pierre-André Wiltzer et le délégué général du Québec à Paris Claude Roquet.



Jacques Parizeau et Philippe Séguin.

La visite du président de l'Assemblée nationale française répondait à une triple invitation. Celle formulée par Jacques Parizeau lors de sa visite en France en janvier dernier ; celle faite par le ministère de la Culture, pour venir inaugurer l'exposition “Images d'Epinal” présentée au Musée du Québec cet automne ; celle, enfin, adressée par le Président de l'Assemblée nationale du Québec, Roger Bertrand, dans le cadre des travaux de la 10^{ème} Commission interparlementaire franco-québécoise. Trois invitations qui ont marqué les étapes d'une visite rapide autant que chargée.

Après s'être entretenu, le jour de son arrivée, avec le Premier Ministre qui le recevait également à dîner, Philippe Séguin a assisté le mardi 12 septembre au traitement des questions courantes à l'Assemblée nationale avant de participer aux travaux de la commission parlementaire franco-québécoise. Le président de l'Assemblée nationale française a aussi rencontré le chef de l'Opposition libérale québécoise, Daniel Johnson ainsi que le chef de l'Action Démocratique, Mario Dumont. Ces entretiens avec des personnalités québécoises se sont poursuivis à l'hôtel de ville où le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a reçu Philippe Séguin.

C'est au secrétariat national de Québec-France que s'est poursuivie la visite officielle de M. Séguin. Vers 15 h. 30, Louise Beaudoin, Ministre de la Culture et des Communications,

Bernard Landry, vice-Premier ministre et Ministre des Affaires Internationales, Dominique de Comblès de Nayves, Consul Général de France à Québec, ainsi que de nombreuses personnalités se sont retrouvés sur le parvis Notre-Dame des Victoires, devant le n° 9 de la place Royale.

Accueilli par Raymond Gallant, président de l'Association, Philippe Séguin est venu consacrer la transformation de la maison Fornel en Maison de Québec-France. “*Nous confions à l'association Québec-France cette extraordinaire bâtisse patrimoniale qu'elle mérite d'avoir, qu'elle mérite d'habiter, parce qu'il s'agit d'une manifestation exemplaire des relations que les peuples qui s'aiment peuvent avoir entre eux*”, a lancé Bernard Landry avant de donner la parole au Président de l'Assemblée nationale française. Ce dernier s'est dit “*honoré, ému et fier*” d'avoir été convié à l'inauguration d'une maison “*à qui le plus grand rayonnement est désormais permis*”. Après avoir félicité “*du fond du cœur*” le travail accompli depuis 25 ans par les responsables successifs de l'association, Philippe Séguin s'est dit convaincu que, plus que jamais, la France et le Québec ont besoin l'un de l'autre. “*La France a besoin du Québec qui, en une ou deux générations, a acquis une grande expérience dans certains domaines à la pointe de la technique et aussi dans la façon de gérer certains problèmes culturels, comme la protection de la langue, la guerre des images ou les autoroutes de l'information. La France a aussi besoin de la voix du Québec pour participer à la définition de ce nouvel ordre mondial aujourd'hui si nécessaire. La France a besoin du Québec pour jouer avec lui un rôle sur la grande scène du monde où nous prétendons, vous et nous, avoir notre mot à dire. Et nous savons que nous le dirons d'autant mieux que, parlant la même langue, nous parlerons aussi d'une même voix. Car finalement, les principaux défis de l'an 2000 se posent non pas en termes exactement identiques, mais très proches (...). Le Québec est un pays moderne. Tout cela est digne non seulement d'être admiré, mais d'être médité et suivi*”.

Nicolas BERTRAND

Et le nucléaire ?

Simple coïncidence ? Au moment où Philippe Séguin, à la tête d'une délégation de parlementaires français arrivait à Québec, l'opposition libérale a tenté d'obtenir du gouvernement Parizeau une condamnation de la reprise des essais nucléaires français. Après avoir rappelé que le programme du Parti québécois est contre le nucléaire, Robert Benoit, député libéral d'Orford, a apostrophé Jacques Parizeau en ces termes : “*Qu'attendez-vous Monsieur le Premier ministre pour le dire, que vous êtes contre les essais nucléaires ?*” Très calmement, Jacques Parizeau a répondu “*Qu'on n'attende pas de moi une condamnation de ce que fait un gouvernement ami*”.

Aux journalistes qui l'interrogeaient sur cette réponse, Philippe Séguin notait avec satisfaction : “*j'y ai retrouvé les propos d'un ami de la France*”.

De même, à Ottawa, Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, s'est refusé à condamner la France. “*Ce que je note, c'est que la France respecte les traités actuels, qu'elle s'engage à signer l'an prochain le traité d'interdiction totale et que, dans cette mesure, on ne peut pas lui faire de reproches. Ce n'est pas sur moi qu'on doit compter pour reprocher quoi que ce soit à la France dans cette histoire*”.

La Parenté

PASSERELLE

La Chambre de Commerce au Canada

Moins d'une dizaine de personnes à Montréal, des bureaux à Québec, Toronto et Vancouver. Une revue trimestrielle, un guide d'affaires-annuaire, des événements réguliers. Pour ses 1300 membres dont 250 sociétés françaises implantées au Québec, la Chambre de Commerce française au Canada est un outil précieux pour la promotion des relations économiques entre le Québec et la France.

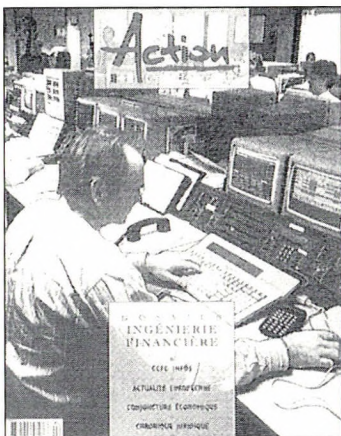
“Les Québécois sont des Américains du Nord qui parlent français : ils ont la même langue que nous mais pas les mêmes habitudes commerciales”.

Un rien provocateur, Olivier Leparc, directeur général de la Chambre depuis juillet 1993, donne le ton. *“Il n'est pas facile pour une entreprise française de s'implanter au Québec. Cela demande du temps, de la persévérance. Il faut choisir le bon partenaire et surtout ne pas croire à d'éventuels passe-droits pour les Français. Les Québécois sont très sympathiques, leur accueil est souvent généreux. Mais une seule chose compte : le business”.*

Pour aider les entreprises, la Chambre édite chaque année un guide d'affaires qui répertorie tous les membres et présente sous forme

de fiches tout ce qu'il faut savoir sur les marchés canadien et français : conjoncture, droit, fiscalité, investissements. Un panorama complété par un point sur les échanges franco-canadiens. Chaque trimestre est publiée une revue avec un grand dossier : ingénierie financière, multi-média. A cela s'ajoutent des déjeuners-causeries et des rendez-vous festifs pour les membres présents à Montréal.

Pour ceux qui veulent s'y implanter, la Chambre propose les prestations adéquates : analyse de marché, recherche de partenaires, organisation de rendez-vous professionnels. Pour un diagnostic du marché assorti d'une liste des partenaires potentiels,



il en coûte environ 8000 francs. Pour une mission export, environ 7000 francs. *“Nous gérons environ 100 prestations lourdes par an, explique Olivier Leparc. Nous travaillons surtout pour des PME. Depuis deux ans, notre activité s'est beaucoup développée”.* On ne le répétera jamais assez : le Québec représente une tête de pont idéale pour une société française désireuse de pénétrer le marché nord-américain. Il permet de se familiariser avec les habitudes commerciales propres à l'Amérique du Nord (le goût pour la chose juridique, l'urgence des délais, etc.).

“Une entreprise qui vend bien au Québec vendra bien en Ontario puis dans les Etats du Nord-Est des USA”, rappelle Olivier Leparc. Faire ses preuves au Québec et développer un réseau à partir de la Belle Province est une bonne stratégie. De même que les sociétés québécoises tentées par l'aventure européenne ont intérêt à commencer par la France. Mais ça, c'est une autre histoire...

Valérie LION

Chambre de commerce française au Canada
360 St François Xavier, 3^{ème} Etage
Montréal (Qc) H2Y 2S8
Tél. : (514) 281-1246
Fax : (514) 289-9594

OFQJ Une banque de stages

Vingt-sept ans après la création de l'OFQJ, le vice-Premier ministre québécois, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Bernard Landry, et le ministre français de la Jeunesse et des Sports, Guy Drut, ont officiellement demandé à l'Office de développer des actions en faveur de la création d'emplois pour les jeunes et de leur formation professionnelle en collaboration avec les entreprises des deux pays.

C'est pourquoi l'OFQJ vient de créer une banque de stages à l'usage de plus d'une centaine des quelque 2500 jeunes qui bénéficieront en 1995 des programmes de l'Office, qu'ils soient diplômés à la recherche d'un emploi ou travailleurs engagés sur le marché du travail. *“Actuellement, a déclaré Bernard Landry, une centaine d'entreprises québécoises et françaises font déjà partie de cette banque, et l'on sait que le courant de la mondialisation pose des défis aux jeunes dont l'incidence sur l'accès ou le maintien à l'emploi se fait déjà sentir”.*

Le nouveau programme, intitulé FORMATION ET EMPLOI, est financé grâce à des partenariats de l'OFQJ avec la Société québécoise de développement de la main d'œuvre (SQDM) et les collectivités territoriales en France. La banque de stages comprend des offres émanant d'entreprises françaises et québécoises ainsi que des candidatures spontanées susceptibles de répondre à des offres en provenance de France ou du Québec. *“Une telle banque rapprochera l'OFQJ des entreprises et du marché du travail” a affirmé Bernard Landry.*

La création d'emplois et la formation professionnelle se situant parmi les priorités des gouvernements français et québécois, le rôle que veut jouer l'OFQJ pour y contribuer est de renforcer la qualification professionnelle des jeunes adultes pour faciliter leur accès à la vie active. *“En somme, a résumé Bernard Landry, pour développer l'employabilité des jeunes, l'OFQJ privilégiera les formules d'échanges ayant une finalité professionnelle et le développement de liens avec les entreprises”.*

Pour en savoir plus :
- Frédéric Michel CHEVALIER (1) 40.54.67.90.
- Armelle BODIN (1) 40.54.67.74.

POLITIQUE

► **Bernard Landry**, vice-Premier ministre et ministre des Affaires Internationales du Québec, est allé expliquer la démarche souverainiste aux parlementaires européens à la mi-juin. C'est la première fois qu'un représentant du Québec était invité à s'exprimer devant deux commissions du Parlement de Strasbourg. Il était également accompagné de David Cliche, adjoint du Premier ministre pour les questions autochtones, qui a donné *“l'heure juste”* du Québec sur ce point.

► **Pierre Brochand**, ministre plénipotentiaire et ancien ambassadeur en Israël, a été nommé directeur des relations culturelles, scientifiques et techniques au quai d'Orsay. A ce titre, il coprésidé la commission permanente franco-québécoise. Il succède à Jean-David Lévitte, devenu conseiller diplomatique à l'Elysée.

► **Un séminaire international** a rassemblé d'éminents spécialistes le 27 septembre à l'Assemblée Nationale française autour du thème *“Mondialisation, inter-dépendances, souveraineté”*. Parmi les intervenants, les anciens ministres Alain Peyrefitte et Edgard Pisani et les universitaires québécois Daniel Latouche et Jacques-Yvan Morin.

COOPÉRATION

“L'Etat du Monde” en CD-Rom

Depuis le mois d'octobre, le célèbre annuaire économique et géopolitique mondial des Editions La Découverte est disponible en CD-Rom avec la version 1996 et les quatorze autres titres déjà publiés. Un produit original, fruit de la rencontre entre l'éditeur français, sensible au développement de l'édition électronique, et CEDROM-SNI, le principal éditeur de logiciels et concepteur d'outils d'information électronique au Québec.

“L'Etat du Monde” - 50 000 exemplaires vendus chaque année en France, en Belgique et en Suisse - est aussi populaire au Québec, où 15 000 exemplaires sont vendus annuellement. *“Depuis quelques années, nous cherchions à traduire l'Etat du Monde en multimédia, explique François Gèze, pdg de La Découverte. Il fallait trouver une interface intelligente et pratique. En*

France, les produits grand public sont rares et très marqués par une conception américaine”.

Cedrom-Sni avait déjà réalisé un disque avec la presse quotidienne québécoise. La société a imaginé pour “l'Etat du Monde” une double entrée : perspective annuelle et perspective historique. Il est aussi possible de constituer des dossiers à partir d'une sélection de documents ou même de créer son propre fichier, pour intégrer par exemple des commentaires personnels.

L'an prochain, le CD-Rom sera disponible “on line”, sur Internet. Les Editions La Découverte et Cedrom-Sni ont conclu un contrat de co-production 50-50, donnant la France et le reste du monde au premier, l'Amérique du Nord au second. L'objectif est de vendre 20 000 CD-Rom la première année, en visant d'abord le grand public, plus tard le système éducatif.

V.L.

DISTINCTION

Un pionnier à l'honneur

Le 19 septembre, Alain Peyrefitte, a reçu l'ordre des Francophones d'Amérique des mains de Marcel Masse, Président du Conseil de la langue française du Québec.

La cérémonie a eu lieu à la résidence du Délégué Général du Québec à Paris en présence de nombreuses personnalités dont Xavier Deniau, fondateur de France-Québec, Bernard Dorin et Marcel Beaux. Rappelons d'ailleurs qu'Alain Peyrefitte est membre du comité de parrainage de notre association.

Dans son allocution, Marcel Masse a rappelé l'œuvre d'écrivain, d'académicien, d'essayiste, d'historien et de chroniqueur de celui qui, ministre de l'Education nationale sous la présidence du Général de Gaulle, en 1967, signa le premier protocole d'échanges fran-



Marcel Masse félicite Alain Peyrefitte.

co-québécois avec Daniel Johnson, père. Alain Peyrefitte n'a pas manqué d'évoquer ces moments historiques et, pour conclure, a lancé ce message aux Québécois, faisant allusion à leur combat en faveur de la langue française : "Tenez bon !".

Photo Bertrand Sylvain

LANGUE FRANÇAISE

Les peuples à Liège

Du 13 au 15 juillet s'est tenue à Liège la XIII^{ème} conférence des Peuples de langue française. Sous la présidence de Sylvain Simard, député du Québec, les délégués d'Acadie, de Bruxelles, de France, du Jura, de Romandie, du Québec, du Val d'Aoste et de la Wallonie ont traité du thème "Pratique de la citoyenneté et identités".

Les travaux ont été introduits par le Secrétaire Général de la conférence, Philippe Destatte - Directeur du Centre René Lévesque à Charleroi - et les rapports de Roger Dehaybe, Commissaire Général aux relations internationales de la communauté Wallonie-Bruxelles, Stelio Farandjis, Secrétaire Général du Haut conseil de la Francophonie, Véronique Oruba, Secrétaire Nationale du mouvement ouvrier chrétien, Robert Louvin, assesseur de l'instruction publique de la région autonome du Val d'Aoste, Ernest Jouthe, Professeur à l'université du Québec à Montréal.

Les délégués ont activement participé aux cinq ateliers proposés et la conférence a pu ainsi adopter des résolutions dont celles tendant à favoriser la solidarité, l'épanouisse-

ment et le rayonnement des peuples de langue française.

La délégation française conduite par l'ambassadeur Paul Blanc comprenait, notamment, Claire Blossesville, secrétaire de Paris-Québec, Jean-Michel Hercourt président d'Alpes-Léman-Québec et François Mouchet de Lorraine-Québec.

Les mouvements européens membres de la conférence ont publié une déclaration dans la perspective d'un Québec souverain.



François Mouchet à la tribune de la conférence.

BIENNALE

Les enjeux d'Internet

Du 20 au 24 août, s'est déroulée à Bucarest la XVI^{ème} biennale de la langue française.

Sous la présidence d'honneur de son fondateur Alain Guillerrou, du président en exercice Roland Eluerd, et avec le concours de l'ACCT, la biennale a réuni quelque 200 participants autour du thème : "La place du français sur les autoroutes de l'information". Outre les intervenants français et roumains, on comptait de nombreux universitaires et personnalités du monde francophone : Algérie, Maroc, Sénégal, Belgique, Suisse et, bien sûr, le Québec avec, en particulier, Michel et Françoise Tétu de l'université Laval. L'AFAL et France-Québec étaient présentes, par l'intermédiaire notamment de Marcel Beaux, Bernard Dorin et Monique Pontault.

Les sept tables rondes qui se sont succédé ont permis à certains de découvrir ce qu'est le réseau Internet et à tous d'en mesurer les enjeux scientifiques, économiques, politiques et culturels pour la Francophonie. Le sujet ne laissant personne indifférent, ce furent cinq journées d'échanges d'une grande intensité, dont les médias roumains firent largement échos et qui s'achevèrent par une dizaine de résolutions. Entre autres fut émis le vœu que voie le jour une presse électronique francophone et que toutes les universités françaises soient branchées sur le réseau.

En définitive, force est de constater qu'après l'ère de l'information on est entré dans celle de la communication. Et les francophones doivent y faire entendre leur voix.

M.P.

► **Un lycée français à Toronto** : il a été inauguré début septembre par l'ambassadeur de France Alfred Siefer-Gaillardin. Implanté dans le quartier Yorktown, l'établissement est une annexe du lycée Claudel d'Ottawa. Une soixantaine d'élèves ont effectué la rentrée, de la 6^{ème} à la 4^{ème}. Une classe de 3^{ème} ouvrira l'an prochain. Le consulat de France à Toronto compte, dans ses listes, quelque 4 000 ressortissants français.

► **Chaque nouvelle génération d'Acadiens** voit passer environ 10% de francophones dans le camp anglophone, selon Lise Ouellette, présidente de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, citée par "Le Devoir" mi-août. Seule province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick compte quelque 250.000 francophones, soit le tiers de sa population.

SOCIÉTÉ

► **Les étudiants de Sherbrooke** sont arrivés seconds au "Trophée Campus" organisé par France 2 entre des universités francophones. Le tournage avait été réalisé en mai et les émissions furent diffusées durant l'été sur France 2 et TV5.

Déclaration des mouvements européens

"L'ensemble des mouvements européens membres de la conférence des Peuples de langue française :

* confirment soutenir totalement l'option souverainiste de leurs amis du Mouvement National des Québécoises et des Québécois ;

* s'engagent à agir immédiatement, dès que, cet automne, la seconde consultation de la population québécoise affirmera enfin cette volonté, pour que la République française et les autres Républiques, Etats cantonaux, Régions et Communautés francophones auxquels ils appartiennent, reconnaissent pleinement l'indépendance du Québec ;

* exigent, sans délai, d'Etats centraux comme la Belgique et l'Italie qu'ils interviennent, avec la France, au niveau de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, afin que le Québec entre, à part entière, dans le concert international."

Sucrerie de la Montagne Internationale
Restaurant "La Cabane à Pierre"
Spécialités canadiennes

ANIMATION MUSICALE
CHAQUE VENDREDI SOIR
Groupes Bienvenu

Vente de produits de l'érablé

60, Rue du Mail - 49100 ANGERS
Tél. (16) 41.87.94.93 - Fax : (16) 41.87.78.80

GÉNÉALOGIE

Dépouillement à La Rochelle

La coopération c'est aussi l'action conjuguée de Québec-France et de France-Québec dans les recherches historiques et généalogiques se rapportant au peuplement de la Nouvelle France. Deux Québécois formés en paléographie sont venus pendant sept semaines dépouiller des actes d'Amirauté aux Archives Départementales de la Charente-Maritime.



Guy Perron et Denise Legault, en plein travail.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives suite au travail effectué. Il faudra plusieurs semaines pour analyser les 2.367 actes inventoriés (43 liasses). La majeure partie du travail a porté sur des liasses composées de lettres, édits et ordonnances. Seules les trois dernières liasses abordées contiennent des rôles. Environ 1/3 de ceux-ci font mention de listes de passagers. Après informatisation, il faudra comparer ces listes avec celles des pionniers.

Si sur le plan "Départs", ces premiers dépouillements déflorent juste le sujet qui, nous le savons, sera très fructueux à l'avenir, cette première phase de l'opération fait apparaître de nouvelles possibilités. En effet, outre le fait qu'il sera possible de dresser à partir de ce travail une liste des navires ayant quitté le port de La Rochelle et y étant revenus, ce qui permettra de dresser un véritable état du trafic maritime entre les deux continents, il apparaît que le contenu de toutes ces pièces, en apparence hétéroclites, pourrait faire l'objet d'une étude historique sur le peuplement de la Nouvelle France.

Prenons, par exemple, la liasse 5.591 et extrayons quelques actes :

- Une ordonnance du 20 mars 1714 fixe le nombre d'engagés que les navires en partance pour la Nouvelle France doivent embarquer compte tenu de leur tonnage. A la lecture

de cette pièce, apparaissent les pré-occupations du Pouvoir pour sa colonie.

- Un arrêt du Conseil d'Etat du 28 février 1670 donne de nombreuses indications pour l'enrôlement des engagés.

- Une lettre de Pontchartrain sur les engagés de la baie d'Hudson est très instructive.

- Une lettre de Louis Alexandre de Bourbon met en relief les pratiques peu scrupuleuses de certains capitaines de navire.

- Un règlement du 16 novembre 1716 permet de faire le point sur les modalités de passage pour les engagés, sur les besoins de la Nouvelle-France en hommes et armements.

Ces quelques exemples démontrent l'intérêt de l'Amirauté Rochelaise en ce qui concerne l'histoire du peuplement de la Nouvelle-France.

Une véritable étude historique pourrait être entreprise à partir de ce dépouillement qui mettrait en valeur les moyens et la volonté du pouvoir français d'implanter une colonie en Amérique du Nord. Avec l'élaboration d'une carte du trafic maritime entre La Rochelle et la Nouvelle France et les possibilités de recoupement entre les personnes embarquées et les pionniers, ce sont trois axes de direction sur lesquels peuvent déboucher à terme ces dépouillements.

Jeanne DROUET

ACCORD

Une banque de données

Nouvel accord dans la coopération franco-québécoise : la création d'une banque de données sur l'histoire des relations entre les deux pays.

L'accord a été conclu, début septembre, entre deux bibliothèques nationales et deux centres de recherche français et québécois. Cette convention a été signée pour cinq ans par la Bibliothèque nationale de France, celle du Québec, le centre Roland-Mousnier de Paris et le centre de recherche Lionel Groux de Montréal.

Concrètement, la banque de données portera sur des documents publiés des deux côtés de l'Atlantique depuis 1760. Cela concerne des articles scientifiques, des travaux universitaires ou des ouvrages traitant des tous les aspects des échanges et rapports entre la France et le Québec. De plus, des documents sonores et visuels, publiés depuis les années 30, s'y ajouteront.

La base de données sera disponible en disque compact et sous forme "d'inventaire papier".

MÉMOIRE

Chomedey à Paris

Le 3 juillet une plaque commémorant le lieu de sépulture de Paul Chomedey de Maisonneuve a été inaugurée à Paris.

Le fondateur et premier gouverneur de Montréal, né en 1612, a été inhumé le 10 septembre 1676, dans la chapelle Saint-Charles des Pères de la Doctrine Chrétienne, congrégation au sein de laquelle il s'était retiré à la fin de sa vie. La chapelle a disparu, remplacée aujourd'hui, par une école.

C'est donc là, au 10 de la rue Rollin, qu'à l'initiative du Président du Comité historique Maisonneuve, Denis Samson, en présence de l'ambassadeur du Canada Benoît Bouchard, du Délégué Général du Québec, Claude Roquet, de Pierre Bourque, maire de Montréal, de Jean-Charles Bardon, Maire du V^{ème} arrondissement, et de Jacques Cousin, président du Comité Chomedey de Maisonneuve, a été dévoilée la plaque-souvenir.



Didier Quentin, de la mairie de Paris, Claude Roquet et Pierre Bourque.

Dans son discours, Pierre Bourque a malicieusement rappelé le statut d'autonomie réclamé, pour Montréal, en 1644, par Chomedey de Maisonneuve.

M.P.

NEUVILLE-SUR-VANNE

Un parc Montréal

A l'issue de son premier voyage en Europe comme maire de Montréal, Pierre Bourque a inauguré un parc Montréal à Neuville-sur-Vanne (Aube), patrie de Chomedey-de-Maisonneuve.

La commune ne dépasse guère les 300 habitants mais là sont les racines de celui qui créa Ville-Marie, outre-Atlantique, devenue la métropole du Québec, Montréal. Pierre Bourque n'a pas oublié l'ancêtre. Il a

dévoilé une plaque à Paris à la mémoire du sieur de Maisonneuve, et, surtout, est venu dans ce coin de l'Aube honorer les pionniers.

Le maire de Montréal a été accueilli par le maire de Neuville-sur-Vanne, Jean-Pierre Vereecke, et le président du comité Chomedey de Maisonneuve, Jacques Cousin, en présence de nombreuses personnalités dont Claude Roquet, Délégué général du Québec en France.

"Neuville, semence de Montréal, est fière de son illustre ancêtre et le serment de jumelage entre Neuville et Pointe-aux-Trembles est toujours aussi vivant", s'est félicité Jean-Pierre Vereecke. Si bien qu'outre le Parc Montréal, au cœur du village, un centre de recherches à la disposition des historiens est en chantier. "Ici, c'est la simplicité, j'aime, c'est émouvant", a commenté Pierre Bourque en souhaitant multiplier les échanges des jeunes.

Au cours de ce voyage, Pierre Bourque a rencontré les maires de Paris, Lyon et Marseille, passé par la Suisse et l'Italie et a participé à la rencontre de l'AIMF (Association internationale des maires franco-phones).



Pierre Bourque, le maire de Montréal, à l'inauguration.

Le IX^{ème} congrès à Versailles

“La belle aventure”

Royal ! Le neuvième congrès international des associations France-Québec et Québec-France a réuni, début juillet, plus de 450 Français et Québécois à Versailles. Le cadre était à la hauteur du thème consacré à la “belle aventure” des trente ans de relations franco-québécoises. Deux ministres des deux pays, de nombreux responsables officiels, et une pléiade d'intervenants de haut niveau, comme

jamais un congrès n'en a reçu, ont participé à ce grand rassemblement. Quel honneur et quel symbole pour les associations d'avoir réuni tous ceux qui animent les multiples facettes de la coopération entre les deux pays. Et les festivités, ponctuées par les fusées bleu et blanc de la grande fête de nuit de Versailles, furent les bougies de ce trentième anniversaire.

Ils ont dit

Louise Harel, ministre d'Etat à la Concertation et de l'Emploi (Québec) : “Les associations ont un rôle d'accompagnement extrêmement dynamique au sein de notre coopération directe et privilégiée. Nous exprimons notre gratitude aux milliers de bénévoles. C'est un relais précieux. Rares sont les gouvernements qui ont un tel réseau de part et d'autre”.

Anne-Marie Couderc, secrétaire d'Etat à l'Emploi (France) : “France-Québec et Québec-France ont pris une part importante dans la réussite de la “belle aventure” franco-québécoise. Ce travail patient trouve sa récompense dans la popularité du Québec. En janvier, les deux Premiers ministres ont rappelé l'importance qu'ils attachent à la coopération entre les mouvements associatifs”.

Claude Roquet, délégué général du Québec en France : “Notre gouvernement admire et respecte ce que vous faites. J'exprime mes remerciements à tous les bénévoles qui font la vie des associations. Le congrès est une occasion de reconnaissance et d'engagement. Merci de votre action”.

Franck Borotra, député et président du Conseil général des Yvelines : “Versailles est un lieu symbole de l'esprit français. Nous avons un avenir à construire ensemble. La francophonie n'est pas une idée vieillote mais nouvelle. On a le droit de ne pas être uniformisé à la langue du plus gros. Construisons pour chacun le droit à l'espoir”.

Raymond Gallant, président de Québec-France : “Les associations participent au mieux-être collectif. Félix Leclerc disait : “On n'écoute que ceux qui exagèrent”. Que nos associations ne craignent pas d'aller de l'avant ; qu'elles deviennent parmi les plus beaux fleurons de la coopération franco-québécoise”.

Georges Poirier, président de France-Québec : “Le milieu associatif apporte une valeur ajoutée à la vie. Sans l'engagement des bénévoles, la coopération entre les deux pays n'aurait pas ce petit quelque chose en plus qui en fait une belle aventure. Passion, partenariat, solidarité caractérisent notre coopération franco-québécoise”.



Français et Québécois devant le Palais des Congrès de Versailles.

Message du Premier Ministre

“Il m'est agréable de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour la réussite du 9^{ème} Congrès des Associations Québec-France et France-Québec auquel Mme Anne-Marie Couderc, Secrétaire d'Etat pour l'emploi, représente le Gouvernement français.

“Depuis plus de 25 ans, la France et le Québec ont établi, et le Général de Gaulle n'y est pas étranger, une relation directe et privilégiée. Elle s'est traduite dans une coopération moderne, ouverte aux problèmes, aux débats et aux défis de nos deux sociétés francophones.

“Inscrites dans leurs réalités géographiques, l'une en Amérique du Nord, l'autre en Europe, vos Associations ont épaulé et souvent devancé les relations franco-québécoises. Elles leur ont surtout donné une dimension humaine irremplaçable, faite de partage d'amitié et de fraternité. Aujourd'hui, vos travaux seront précieux

pour permettre aux deux gouvernements d'avancer dans des secteurs essentiels et complexes comme celui des autoroutes de l'information alors même que, plus que jamais, l'uniformisation et la standardisation menacent nos identités et donc la diversité des sociétés.

“Fêter ensemble la complicité entre deux peuples francophones à Versailles, dans ce lieu magique d'où la pensée française a rayonné à travers le monde me semble être le témoignage de la vitalité et du dynamisme de vos associations.

“Je souhaite que vos travaux soient couronnés de succès et qu'ils apportent une fois de plus une précieuse contribution au développement harmonieux d'une relation franco-québécoise exemplaire et symbolique”.

Alain JUPPÉ

Photos du congrès : Pascale Emile, Jacqueline Louette, Catherine Pawlak, Monique Pontault.

La conférence de Bernard Dorin

Bernard DORIN, ambassadeur de France et l'un des fondateurs de France-Québec a donné une brillante conférence d'ouverture saluée par une chaleureuse ovation.

"Nous sommes le même peuple", remarque d'emblée Bernard Dorin à son auditoire franco-québécois. Evoquant les *"racines communes"*, il insiste sur le *"tronc commun"* puisque Français et Québécois ont *"plus de 1000 ans d'existence commune"* avant que surgisse *"le rameau d'Amérique"*. Des régions de France, pays d'émigration, sont particulièrement liées au Québec. Et *"les échanges humains ne sont jamais totalement interrompus"*, constate le conférencier.

Il souligne la lucidité de Tocqueville, en 1831, sur le Bas-Canada : *"Il y a ici tous les éléments d'un grand peuple"*. Ce peuple neuf a sa langue, sa religion, ses mœurs, ses lois. Bernard Dorin ajoute que *"le rameau français transplanté a été bouturé sur la vivacité de l'Amérique du Nord"*. Il y eut une poignée de pionniers ; ils étaient 60.000 à la conquête anglaise et maintenant les Québécois sont plus de sept millions. *"Si les Français avaient eu la même natalité, ils seraient 7 ou 8 milliards..."*.

Abordant ensuite la coopération franco-québécoise, Bernard Dorin rappelle les difficiles rapports entre Jean Talon et Colbert. Et commente : *"Un pays ne peut se faire seul que s'il est aidé dans son commencement"*. Suit alors un témoignage précis et empreint d'émotion de l'un des acteurs des débuts de la coopération officielle entre la France et le Québec. Bernard Dorin salue également la mémoire de ceux qui *"se sont dévoués corps et âmes"* à cette coopération, les regrettés René de Saint-Légier, Gilbert Pérol, Jean-Daniel Jurgensen, Martial de la Fourmière, ainsi que le rôle de Xavier Deniau, Philippe Rossillon et Pierre-Louis Mallen.

Outre une mission personnelle dès 1960, *"la première ébauche"*, Bernard Dorin évoque les



voyages du Premier ministre québécois Jean Lesage avant les premières ententes, voici trente ans. Toutefois, *"le grand déclencheur"* sera le voyage du général de Gaulle de juillet 1967. Au cabinet du ministre Alain Peyrefitte, Bernard Dorin est notamment chargé du *"dossier de fin de semaine"* du chef de l'Etat sur la situation du Québec. *"Le général était au courant plus qu'aucun autre homme politique français"*. Associé à la préparation du voyage, Bernard Dorin se dit *"fier d'être l'inventeur"* du passage par le chemin du Roy, *"qui épouse le cours du fleuve"*. Cela permit au général de Gaulle *"une préemption personnelle de la population"* dans les villages. *"Les gens arrachaient les filets d'or de la bannière"* de la voiture.

Place Jacques Cartier à Montréal, la foule est dense, passionnée. C'est l'historique *"Vive le Québec libre"*. Bernard Dorin le qualifie de *"cri de ventre et non de gorge"*. Témoin privilégié, il se rappelle les commentaires d'alors. Ainsi Jean-Daniel Jurgensen dira : *"Mon général, vous avez payé la dette de Louis XV"*. Les congressistes applaudissent. Bernard Dorin se souvient de la réponse du général de Gaulle : *"J'ai vu l'image d'une balance ; dans un plateau les anglo-saxons (ils ne m'aiment pas), les scribouillardes et les diplomates ; dans l'autre plateau il y avait le destin d'un peuple. Je leur ai fait gagner dix ans"*. Nouveaux applaudissements des congressistes.

Dès l'automne 1967, Alain Peyrefitte se voit confier le lancement de la *"grande"* coopération. Bernard Dorin est chargé de trouver les vingt premières mesures. *"Depuis, la coopération n'a jamais cessé de s'enrichir"*. Même si les visites alternées entre Premiers ministres se sont espacées. *"Le mouvement a repris heureusement"*. Bernard Dorin se félicite que Jacques Parizeau ait obtenu en janvier *"des engagements catégoriques"* (lire la revue de printemps).

Dernier thème abordé par Bernard Dorin : la solidarité francophone. Il rappelle qu'elle fut lancée par des personnalités venues d'Afrique, notamment Léopold Sedar Senghor. Bernard Dorin estime que la francophonie pourrait avoir pour devise *"égalité (des chances et en dignité), solidarité et complémentarité (le dialogue des cultures)"*. En effet, elle compte *"plusieurs cercles"*. Le premier, le noyau central, regroupe les Français et les francophones de souche, d'Europe et d'Amérique, qui ont le français comme langue maternelle. Le deuxième cercle est celui des pays qui ont le français comme langue nationale mais qui n'est pas forcément la langue maternelle, surtout en Afrique. Le troisième cercle compte les pays où le français, souvent parlé, est à côté d'une autre grande langue (Afrique du Nord, Liban...). Le quatrième cercle concerne les pays où le français est une langue résiduelle (Syrie, Vietnam, Laos, Cambodge...). Le cinquième cercle groupe des pays à la francophonie marginale (Roumanie, Bulgarie, Egypte). Enfin le sixième cercle est celui de la francophonie d'élite ici ou là (Portugal, Brésil, Hongrie, Pologne...).

"Dans ce XXI^{ème} siècle qui arrive, les grands regroupements ne seront probablement pas idéologiques ou économiques mais culturels", souligne Bernard Dorin. *"La francophonie doit pouvoir jouer son rôle"*.

Il conclut en examinant les deux voies pour la France vis-à-vis du Québec. Soit la *"démision"*, comme celle de Voltaire écrivant en 1763 à Choiseul *"j'aime mieux la paix que le Canada"*. Soit, plutôt *"l'espérance et la fraternité"*. Bernard Dorin rappelle les *"assurances"* obtenues par Jacques Parizeau en France si les Québécois *"prennent un certain chemin"* mais aussi *"la sagesse"* d'être derrière le Québec quel que soit le chemin. Autrement dit, devant les échéances cruciales, *"La France retient son souffle"*.

Message de Xavier Deniau

Marcel Beaux, ancien président de Paris-Québec et ancien vice-président national, a lu à la tribune du congrès un message de Xavier Deniau, Président fondateur de France-Québec, qui n'a pu finalement venir pour raisons de santé.

"Comme vous le comprendrez, je regrette particulièrement de ne pouvoir, dans ces conditions, me joindre à vous en ces journées significatives du IX^{ème} Congrès commun de Versailles, où nos deux associations s'unissent pour célébrer nos racines communes en Nouvelle France, ainsi que les trente années fécondes de coopération franco-québécoise, enfin où elles se ressourcent pour un nouvel élan de solidarité avec les différents peuples et communautés ayant le français en partage".

"Alors que le Gouvernement Québécois a confirmé sa détermination d'approfondir encore la coopération franco-québécoise, je souhaite que vos travaux contribuent à ce que cet appel trouve la bonne réponse du côté français. D'autre part en cette année 1995, les responsables québécois convieront le peuple québécois à se prononcer en toute liberté sur son destin. Dans cette perspective, ils ont invité les pays francophones et spécialement la France à manifester le moment venu leur solidarité internationale. Je formule l'espoir ardent que nous répondions tous présents à cet appel le moment venu. Enfin, je vous adresse tous mes vœux chaleureux de succès pour le IX^{ème} Congrès commun de Versailles !"

Esgrignelles, le 6 juillet 1995

Les glorieux ancêtres

Table ronde animée par **Jean-Paul BURY**, rédacteur en chef du "Pèlerin magazine" et ancien correspondant de "Presse Canadienne" à Paris, avec :

Michèle CLÉMENT-MAINARD (France), écrivain, auteur notamment de "La Grande rivière" (éd. Fayard, 1993),

Louis-Martin TARD, journaliste et écrivain franco-québécois, correspondant de "La Croix" à Montréal, auteur notamment de "Il y aura toujours des printemps en Amérique" (éd. Libre Expression, 1987), directeur de la collection "Les Grandes Figures" chez XYZ où il vient de publier "Chomedey de Maisonneuve".

Yves LANDRY (Québec), chercheur en démographie historique à l'Université de Montréal (Québec), en mission à La Rochelle, co-auteur notamment de "Pour le Christ et le Roi, la vie au temps des premiers Montréalais" (Libre-Expression-Art Global, 1992),

Thierry BERTHET (France), docteur en sciences politiques de l'Université de Montréal, enseignant à Bordeaux-Talence et chargé de recherches au CNRS, auteur de "Seigneurs et colons de Nouvelle-France" (éd. ENS Cachan, 1992).

Les recherches et les romans historiques sur "la belle aventure" québécoise ont un réel succès. On le comprend après avoir écouté les participants à cette table ronde. "Fascinée" par le Saint-Laurent, Michèle Clément-Mainard a insisté sur le rôle du fleuve dans "l'enracinement" des ancêtres. "Cela a forgé le courage et la ténacité des Québécois". "De plus "le monstre et la merveille" qu'est ce Saint-Laurent irrigue tout le langage. Ainsi les Québécois "embarquent" et "débarquent" d'une voiture. Les expressions marines pullulent : "un gars pris comme une île", "quelqu'un qui a de la voile et pas de gouvernail", "il a les culottes à marée haute", "on va t'envoyer faire un tour de canot..."

Louis-Martin Tard, lui, regrette que "l'histoire soit de moins en moins enseignée, malheureusement". Alors, il s'est lancé dans la biographie romancée. Une façon agréable de raconter la fondation de Ville-Marie par Chomedey de Maisonneuve, par exemple, dont il dit que "c'est un homme d'aujourd'hui, sans frontière".

Puisque "la famille est la plus petite cellule en histoire", Marcel Fournier s'intéresse depuis longtemps aux immigrants. Et de constater, "fait unique", que l'immigration vers le Québec continue depuis 1620. Même à l'époque de la conquête anglaise, "dans un pays hostile aux Français", il a retrouvé trace de 1500 immigrants français dont 400 religieux.

Thierry Berthet, en chercheur, s'est préoccupé de savoir "comment se fait la coupure en devenant des Canadiens". L'éternelle question de la deuxième génération. Il a retrouvé des textes savoureux où l'on évoque les "étrangers français", les "Français d'origine", significatifs d'une différence de perception dès les premières implantations. C'est Mirabeau qui écrit "Ils ont sauvagisé les Français". Les colons installés font entendre leurs différences. A tel point, remarque Thierry Berthet, que "jusqu'à la conquête anglaise, la Nouvelle-France était plus moderne". Ainsi les colons parlent français alors que la langue n'est pas officielle en France. De même, c'est "la coutume de Paris" qui s'applique tandis qu'il en existe de très nombreuses dans l'hexagone. En montrant ainsi les différences entre la France et la Nouvelle-France, Thierry Berthet souligne "les traits de caractères" de cette société construite sur une langue, un droit, une religion.

A son tour, Yves Landry remarque "le riche terrain d'analyse" constitué par les premiers Montréalais. Certes, il n'y a avait qu'"mince filet de pionniers" surtout venus des régions de la Loire. Toutefois, leur relatif isolement a forgé un caractère trempé, "un être distinct insoumis et un type sensiblement différent du modèle initial français".

DUOS...



Les deux ministres : Anne-Marie Couderc (France) et Louise Harel.



Les deux animateurs : Jacques Houde (Québec) et Jean-Paul Rouland (France).



Les deux chanteurs : Christian Dorian (Québec) et Jocelyne Dorian (France).

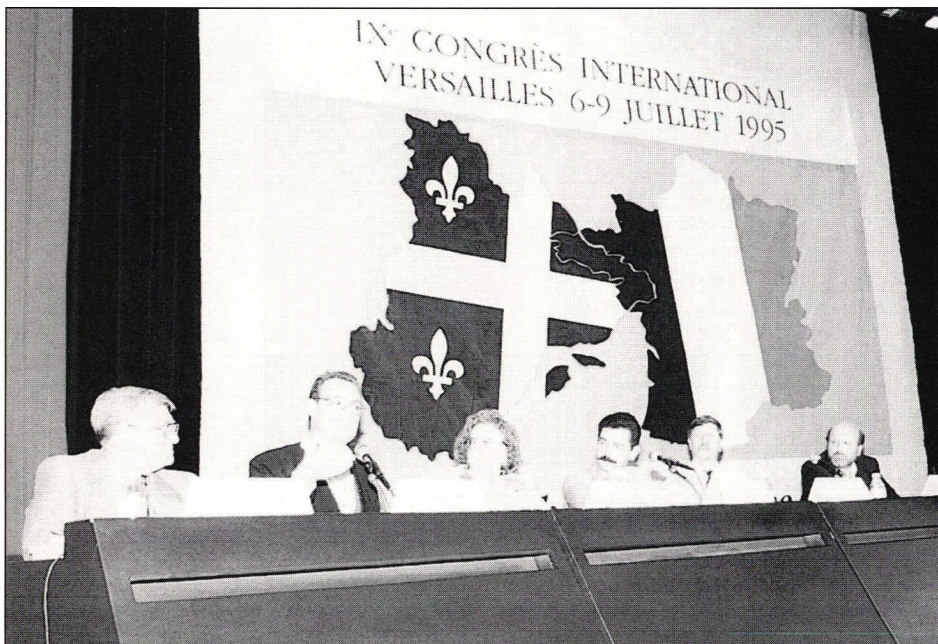
...ET MUSIQUE



La chorale Ars Musici de Chaville a chanté Offenbach.



Tambours d'ordonnance et trompettistes en tenue Louis XV.



La coopération institutionnelle

La coopération économique

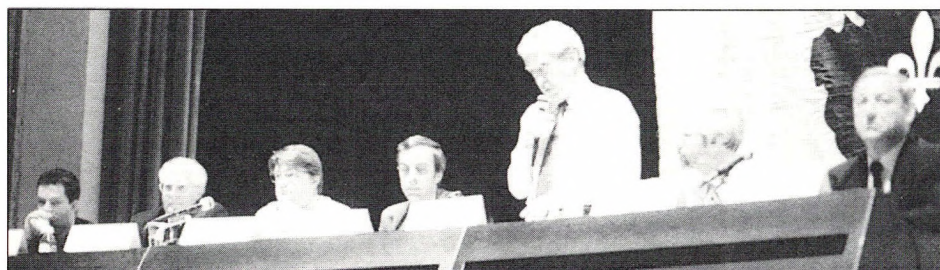


Table ronde animée par **Bernard GIANSETTO**, journaliste au service étranger d'Associated Press à Paris, ancien collaborateur à Québec de "Québec-Sciences", "Le Monde" et "Le Soleil", avec :

Claude ROQUET, Délégué général du Québec à Paris,

Serge DEGALLAIX, directeur adjoint des relations scientifiques, culturelles et techniques au ministère des Affaires étrangères de France,

Jacques BARRAT, secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (France) et **Frédéric-Michel CHEVALIER**, directeur de la communication,

Michel LEDUC, secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (Québec),

Pierre ROBERT, secrétaire général du Centre de coopération inter-universitaire franco-québécoise.

Où en est aujourd'hui la coopération officielle entre les deux pays ? Claude Roquet, dans un bilan historique, souligne que "150.000 Français et Québécois sont impliqués dans les échanges officiels ; tous les secteurs de la vie de nos deux populations sont couverts". Il insiste sur le rôle "d'impulsion" des gouvernements à travers la commission permanente. La "clé de voûte", c'est bien sûr la rencontre alternée des Premiers ministres, quelles que soient les majorités en place, Claude Roquet remarque également l'importance des "allers-retours", des "rapports dialectiques" entre le secteur privé et les gouvernements. Ainsi, "nous sommes enrichis autant par nos différences que par nos identités. Nous partageons 150 ans d'histoire et 250 ans de différences. C'est très vivant et très excitant".

Serge Degallaix se félicite à son tour, de la "coopération saine et dynamique qui va des artistes à la technologie de pointe". Il détaille quatre priorités aujourd'hui. D'abord "la préservation de la dimension culturelle et linguistique, élément fondateur de notre coopération. Entre la France et le Québec, il y a une solidarité de culture qu'il faut préserver". Seconde priorité : la "circulation des intellectuels et des jeunes", par exemple en "levant les obstacles pour les équivalences". Troisième priorité : "l'amplification de la coopération entre les collectivités locales". Quatrième priorité : "faire de l'autoroute de l'information un des grands sujets de coopération". Serge Degallaix voit là une "coopération équilibrée qui sait s'adapter". Il explique aussi que les services officiels ont "à cœur de développer les relations avec les associations et de soutenir

nir leurs efforts pour toucher le tissu humain d'une autre manière".

Au nom de l'OFQJ, Jacques Barrat rappelle que 80.000 jeunes ont passé au dessus de l'Atlantique. Il distingue "trois époques différentes" dans l'histoire de l'OFQJ depuis 1968. D'abord celle où il y avait "tout à faire", "se reconnaître pour se connaître". Ensuite, de 1980 à 1990, "on individualise les stages". Et depuis, il y a "une plus grande personnalisation et un retour à la vivacité d'antan" même si "les prestations offertes sont nettement plus modestes". Soulignant avoir eu le mandat de "changer" l'Office, Jacques Barrat impulse "une nouvelle orientation" depuis 1984 autour de grandes priorités. Notamment en faisant de l'OFQJ "un outil privilégié de lutte contre le chômage, en envoyant les meilleurs et les plus motivés". Ainsi vient d'être créée une banque de stages, présentée par Frédéric-Michel Chevalier. (lire page 20).

Michel Leduc cosigne les propos en soulignant le passage "de la découverte aux stages de formation de plus en plus pratiques". Sans abandonner pour autant le domaine culturel pour plusieurs centaines de jeunes. Il remarque que "dans un CV, une expérience à l'étranger représente un atout de plus en plus important" et note que "c'est la première fois que l'OFQJ va solliciter directement des entreprises". Il entend "développer le partenariat en régions" et compte "beaucoup" sur les associations pour "identifier des entreprises ou accueillir des jeunes".

Pierre Robert montre, lui, le rôle du CCIFQ et la "densité" des échanges universitaires. Remarquant qu'il y a "de plus en plus de cursus intégrés", il évoque les rencontres entre présidents d'universités sur "l'internationalisation des universités". Il est difficile de mesurer les échanges de professeurs mais il est notoire qu'une centaine de Québécois viennent en année sabbatique en France. De plus, "une douzaine de colloques sont aidés" chaque année. L'un d'eux est célèbre pour ne citer que lui : les entretiens du Centre Jacques Cartier de Lyon. Plusieurs centaines d'étudiants postulent pour passer des diplômes dans le pays d'en face.

Au cours du débat, la question de l'appui au 35-50 ans est posée. Serges Degallaix explique "qu'il n'y a pas de ségrégation anti-adultes, que les jeunes intéressent les parents, que les cadres trouvent leur place dans le flux des échanges". Claude Roquet souligne l'importance de la coopération "au niveau des professionnels, des chercheurs et des entrepreneurs".

Table ronde animée par **Valérie LION**, journaliste au mensuel "Enjeux-Les Echos" et collaboratrice de la revue "France-Québec", avec :

Denis COLLART, associé de la firme Price Waterhouse,

Jean DUQUETTE, premier conseiller aux affaires économiques à la Délégation générale du Québec à Paris,

Catherine SANTINI, chef du service de coopération industrielle de l'ACTIM (Agence française pour la coopération technique, scientifique et économique),

Jacques DELGUTTE, directeur des relations internationales de l'AG2R (France),

Claude R. TÊTU, conseiller aux affaires nationales et internationales du mouvement Desjardins (Québec).

D'entrée, Denis Collart rappelle que 250 entreprises françaises sont implantées au Canada dont 80% au Québec. Et "Les investissements québécois en France, dans les dix dernières années, ont pris un essor important. Il note "de plus en plus de partenariats". Reste une "leçon : même si la langue est commune, les pratiques commerciales sont très différentes". Même le langage diffère : un "commercial" est une publicité au Québec et un vendeur en France. Le chèque, très utilisé en France, n'est pas très sûr au Québec. D'où quelques conseils : "pour réussir, l'entreprise québécoise en France doit avoir une offre de services significativement différent ; ensuite ne pas sous-estimer les efforts d'adaptation (Yoplait a du changer la recette et présenter un yaourt plus sucré au Québec) ; enfin ne pas négliger l'importance des relations personnelles." A ce titre, "France-Québec permet à des chefs d'entreprises de se rencontrer socialement et amicalement".

Jean Duquette souligne les "priorités" du Québec, notamment le développement en régions (un plan d'action a été signé avec Rhône-Alpes, un autre le sera avec l'Ile-de-France), les relations commerciales qui "ont doublé en dix ans", le tourisme (avec "400.000 Français cet été contre 70.000 il y a



vingt ans”), l’immigration... Huit secteurs font l’objet d’attention particulière ; les technologies de l’information, celles de l’environnement, celles de l’énergie, la bio-technologie, l’aérospatial et l’aéronautique, l’habitat, l’agro-alimentaire, les vêtements, sports et plein air. Le Québec entend *“diversifier les partenariats et moderniser l’image du Québec dans les milieux d’affaires : c’est une économie à valeur ajoutée et le huitième partenaire commercial des Etats-Unis, avant la France”*.

L’ACTIM, explique Catherine Santini, est une *“association d’entreprises sous la tutelle des ministères de l’Economie et de l’Industrie”*. C’est un instrument de partenariat et de liens. *“Un accord parfaitement équilibré fonctionne depuis plus de trente ans entre l’ACTIM et le MAICC” (Ministère des affaires internationales du Québec)*. Quelque 3000 entreprises ont déjà participé à ce programme. L’appui de l’ACTIM *“concerne tous les secteurs”*. Toutefois *“il y a des dominantes nettes qui correspondent aux priorités” (technologies de l’environnement, agro-alimentaire, transports...)*.

Jacques Delgutte, au nom de l’AG2R, partenaire de France-Québec, remarque que *“seul, on a ses propres limites”*. C’est ainsi que ce premier groupe interprofessionnel français, né autour de la retraite complémentaire avant de développer aussi la prévoyance, l’assurance, des organismes de loisirs et une presse pour *“le marché des aînés”*, est *“allé au Québec pour vérifier si le savoir-faire était exportable”*. Depuis sept ans, l’AG2R a une entente avec Desjardins. *“A deux, on a des chances et le cumul des compétences permet de ne pas s’arrêter là”*.

Claude R. Tétu évoque *“une phase d’apprivoisement entre réseaux”* avant de présenter le Mouvement Desjardins. Celui-ci a multiplié les accords en France, avec le Crédit mutuel (Bretagne-Saguenay, Lanaudière-Maine-Anjou...), avec les Banques Populaires, avec la Caisse régionale du Crédit agricole d’Ile-de-France... Il s’agit *“de rendre les services financiers plus accessibles et de contribuer à l’enrichissement des relations”*.



Table ronde animée par **Arnaud LE GAL**, rédacteur en chef de *“L’Association-magazine”*, avec :

Emile ROBERGE, ancien professeur de littérature, président de Québec-France de 1982 à 1985,

André BERNARD, professeur de sciences politiques, président de Québec-France de 1985 à 1988,

Louis THÉBAULT, directeur de Loisirs-Accueil en Haute-Bretagne, président de France-Québec de 1986 à 1992,

Georges POIRIER, journaliste politique à *“Ouest-France”*, président de France-Québec depuis 1992,

Pierre PROVOST, directeur de cabinet du ministre de l’Agriculture, président de Québec-France en 1994,

Raymond GALLANT, directeur d’un palais de justice, président de Québec-France depuis 1994.

Arnaud Le Gal rappelle d’abord le message de Xavier Deniau, absent pour raisons de santé, puis il présente les excuses de Christian Philip (France 1977-1981) nouvellement élu premier adjoint de Lyon, et celles de Maurice Viaud (France 1986) et Marcel Beauchemin (Québec 1990-1994) retenus.

Emile Roberge souligne qu’il faut *“revenir continuellement à l’essentiel”*. Puisque le *“but ultime c’est l’amitié, notre mission première doit conditionner toutes nos activités, nos comportements. Tant mieux s’il y a des échanges économiques mais les associations ne sont pas là d’abord pour cela. Pour recevoir des amis, il n’y a pas de logique comptable”*. Remarquant que *“cette fraternité a fait grandir nos associations”*, Emile Roberge fait un test en demandant à ceux qui sont membres depuis vingt ans, quinze, dix, cinq ans de se lever. *“On ne demeure pas aussi longtemps si on ne sent pas le bain de l’amitié”*. Donc, *“on ne défait pas une formule gagnante”*. Toutefois, il convient *“d’améliorer la politique d’accueil en famille, d’assurer un sain renouvellement des cadres, d’avoir une partie commune la plus large possible dans les revues”*.

“Bravo tout le monde”, lance André Bernard. Rappelant *“l’objectif de départ qui est de faire connaître et aimer le pays d’en face”*, il insiste sur le rôle des régionales. *“Nos associations, ce sont nos régionales avec leurs innombrables activités”*. De plus, il remarque que *“les programmes d’échanges ne fonctionnent que parce qu’il y a des bénévoles”*. Aussi est-il attentif à ce *“que la reconnaissance soit bien affirmée à l’égard de chacun et de chacune”*.

Louis Thébault insiste sur les jeunes, *“l’avenir de nos associations”*. Aussi pense-t-il que l’on *“ne fait pas encore assez pour les jeunes, adhérents de demain, dans dix ans”*. Il met en garde : *“S’il n’y a pas d’activités pour eux, demain l’association tendra à devenir un club sans sang neuf”*. Il suggère de développer des activités à leur intention dans les congrès, les assemblées, les conseils d’administration : *“Ce n’est pas à nous de penser pour eux”*. Il estime aussi qu’il ne peut y avoir *“d’exclusivité”* et les associations *“doivent aussi être présentes dans le domaine jeunes sans se conformer à des directives”*. Il propose de *“continuer à nous découvrir”* entre pays sur le plan culturel et *“d’initier un grand projet”* sur le terrain francophone. Tout en *“restant amical et pas trop protocolaire”*.

Georges Poirier reprend le triptyque *“passion, partenariat, solidarité”* pour définir le rôle des associations. L’essentiel est d’apporter *“un plus”*. Ainsi, depuis deux ans sont présentées des réalisations originales lors des assemblées générales afin de *“montrer l’innovation associative et l’énergie créatrice”*. Il importe maintenant *“de transformer les initiatives en ressources et d’avoir une réserve de projets associatifs”*. Il évoque les *“nécessités pour l’avenir : affecter des moyens aux projets, évaluer les résultats (avec la mise en place d’outils statistiques) et avoir de nouvelles exigences en s’appuyant sur des compétences diversifiées et décentralisées”*. Car, *“ce n’est pas parce que nous sommes bénévoles que nous devons être moins professionnels”*. D’où un indispensable plan de formation des bénévoles.

Pierre Provost remarque que nos associations *“sont fortement enviées”*. Aussi s’interroge-t-il. Qu’est-ce qui pousse à devenir membre de Québec-France ou France-Québec ? Réponse : *“Cela prend une curiosité, un goût d’échanger, de savoir ce qui se passe ailleurs même si beaucoup n’ont jamais traversé l’Atlantique”*. L’important, c’est de *“se coucher moins niais le soir”* !

Raymond Gallant compare les associations à des *“ruches”*. *“Plus de 200 activités par année au Québec pour faire connaître le pays d’en face”*. Serions-nous *“victimes”* de notre propre croissance ? En tous cas, convient-il *“d’exercer dans des niches particulières nos forces et de s’allier avec des partenaires”* du fait de la *“limite”* des fonds gouvernementaux. Selon Raymond Gallant, il faut *“être capable de respecter les buts”* des associations tout en augmentant *“le partenariat porteur d’avenir”*.

Cette table ronde s’est terminée par la présentation des résultats du sondage effectué auprès des congressistes. (lire page 28).

Les liens de la francophonie

Table ronde animée par Yves MARGRAFF, rédacteur en chef de "La lettre de la Francophonie" à l'ACCT, avec :

Stelio FARANDJIS (France), secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie,

Michel LUCIER (Québec), Délégué aux affaires francophones et multilatérales à la DGQ à Paris et représentant personnel du Premier ministre,

Olivier MAINGAIN (Belgique), maire-adjoint et député de Bruxelles, secrétaire général du mouvement Bruxelles français,

Jean TABI-MANGA (Cameroun), directeur général éducation et formation à l'ACCT,

Michel TÉTU (Québec/France), Université Laval, co-directeur de "l'Année francophone internationale"

Le Haut conseil est "un laboratoire d'idées", explique Stelio Farandjis, afin "de réfléchir et de percevoir les défis qui se posent à la langue française". Or, "il n'y a pas beaucoup de lieux où l'on défend l'idée de solidarité" et "il n'y a pas d'émancipation intellectuelle sans langue". De ce fait, Stelio Farandjis se félicite de "la victoire de l'exception culturelle".

Représentant Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'ACTT, Jean Tabi-Manga définit la francophonie comme "un espace de modernité pour développer la solidarité". Car le monde francophone comprend "deux aires géographiques et culturelles différentes séparées par le 38^{ème} parallèle". L'ACTT donne donc la priorité au sud, à la multilatéralité et à la régionalisation afin de "créer les conditions culturelles du développement". Exemple : un million de livres scolaires produits ou la formation de cadres à l'école internationale de Bordeaux.



Michel Lucier remarque qu'il n'y a "pas de clivage entre le bilatéral France-Québec et la passion du Québec pour la francophonie". Car le Québec "est aussi d'Amérique et la francophonie est l'oxygène qu'il ne pourra pas trouver dans l'océan anglophone de l'Amérique du Nord". De plus, la francophonie est "la seule table où le Québec est présent d'égal à égal avec 45 pays et gouvernements, ce n'est qu'à travers ces instances de la francophonie que le Québec peut s'exprimer sur la scène internationale". Ainsi ce n'est qu'aux sommets de la francophonie que le Premier ministre du Québec "peut débattre avec des chefs de plus d'un quart des membres de l'Onu" et "parler de sa propre voix".

Olivier Maingain affirme que Bruxelles, "soumis à des influences et des phénomènes d'anglicisation" est "un enjeu de la francophonie". Avec ses amis, il dit "veiller à garder le visage majoritairement français de Bruxelles mais ce n'est pas simple". Il souligne "la prise de pouvoir économique" par les Flamands et le recul du français chez les cadres dirigeants. Son ambition est la conclusion "d'un traité linguistique" entre le Québec, la France et la Communauté de Belgique qui serait "un signal fort pour nous". En attendant, "vigilance, vigilance".

Michel Tétu donne des coups de projecteurs sur l'état de la francophonie "compliquée comme le Québec" avec son "architecte anglais, sa langue française et ses voitures américaines" ! Les différences sont de taille : le Zaïre qui fait cinq fois la France ; Monaco qui est un million de fois plus petit que le Québec ; le budget de l'Etat d'Haïti qui équivaut à celui de l'université Laval ! Quant au chanteur francophone qui vend le plus de disques, c'est Khaled avant Roch Voisine.

Au cours du débat est évoqué le rôle du mouvement associatif. "Si la francophonie se réunit au sommet, c'est parce qu'elle a démarré à la base", note Michel Lucier. Enfin Stelio Farandjis estime que "le monde entier risque d'être unifié dans l'uniformité et la réduction des identités" si personne ne réagit. Dénonçant "le tout Coca-cola et le tout ayatollah", il défend cette francophonie qui est à la fois "unité et diversité". Certes "les batailles défensives sont perdues tôt ou tard mais pour gagner il faut des chefs d'Etat, des associations et des industries culturelles puissantes. Car celui qui commande est celui qui enchante les esprits".

— Ce que pensent les congressistes —

"La coopération et vous...". Les congressistes ont été invités à donner leur point de vue sous forme d'un sondage, "la preuve par neuf questions". Un congressiste sur deux a répondu, soit 221 personnes (125 Français et 96 Québécois). Parmi les répondants, il y avait 14% de moins de 40 ans, 21% de 40-50 ans, 38% de 50-60 ans, 21% de 60-70 ans et 5% de plus de 70 ans.

La coopération officielle franco-québécoise vous paraît-elle :

- très satisfaisante : 7%
- satisfaisante : 49%
- insuffisante : 31%
- pas assez diversifiée : 13%

L'OFQJ privilégie désormais la formation professionnelle à travers des secteurs prioritaires. Cette évolution vous semble-t-elle :

- souhaitable : 48%
- satisfaisante : 24%
- trop restrictive : 28%

Les possibilités de faire des études dans le pays d'en face sont, selon vous :

- très ouvertes : 8%
- suffisantes : 26%
- insuffisantes : 66%

Dans l'avenir, la coopération officielle entre les deux pays devrait, selon vous, s'orienter

principalement vers quels domaines (trois secteurs étaient à choisir) :

- multiplier les échanges culturels : 129 citations
- favoriser les études et les stages dans l'autre pays : 125
- défendre la francophonie en tous domaines : 117
- encourager les accords économiques : 112
- accroître les échanges touristiques : 71
- faciliter l'embauche d'un pays à l'autre : 63
- développer la recherche scientifique : 42

Pensez-vous que nos associations devraient siéger au sein des diverses instances officielles de la coopération franco-québécoise :

- oui : 95%
- non : 5%

Quelles sont, pour vous, les priorités pour nos associations (en numérotant de 1, la moins prioritaire, à 5, la plus prioritaire) :

- la connaissance du pays d'en face : 711 citations
- l'accueil d'amis du pays d'en face : 677
- les actions de solidarité francophone : 677
- l'organisation d'échanges et de voyages : 629
- la promotion et la défense du pays d'en face : 611

En matière d'échange, nos associations doivent privilégier... (de 1 le moins prioritaire à 5 le plus prioritaire) :

- les échanges à caractère culturel : 703 citations
- les échanges de jeunes : 686
- les échanges à caractère professionnel : 673
- les échanges entre communes et villes : 645
- les échanges à caractère spécifique (généalogie, francophonie...) : 578

En matière de voyages, souhaitez-vous que nos associations organisent de préférence... (de 1 le moins prioritaire à 6 le plus prioritaire) :

- des voyages à dominante culturelle : 600 citations
- des voyages de découverte touristique : 795
- des voyages socio-professionnel : 791
- des voyages à caractère spécifique (généalogie, francophonie, radio-amateurs...) : 757
- des voyages individualisés : 703
- des voyages à caractère sportif ou nature : 641

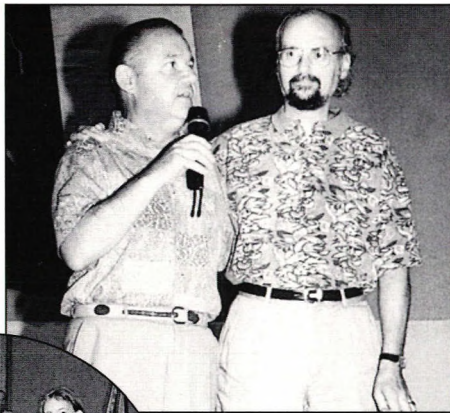
En matière de francophonie, nos associations doivent prioritairement... (de 1 le moins prioritaire à 5 le plus prioritaire) :

- défendre la langue française : 772 citations
- promouvoir les cultures francophones : 759
- collaborer avec d'autres associations francophones : 630
- développer des actions de solidarité : 604
- informer sur la francophonie mondiale : 523.

Les pactes d'amitié en images



Seine Saint-Denis et Bas Saint-Laurent.



Périgord et Lanaudière.



La Cuivrée et Albigeois.



Seine Saint-Denis et Albigeois.



Une Québécoise et un Martiniquais gagnants des billets d'avion offerts par Canadien National.



Un grand merci à toute l'équipe organisatrice de Versailles-Yvelines.



Le relais est passé entre Versailles et Carleton pour le congrès de 1997.

En partenariat avec

ag2r
GROUPE



Desjardins

Avec l'amical soutien de



La Ville de Versailles

Canadien National

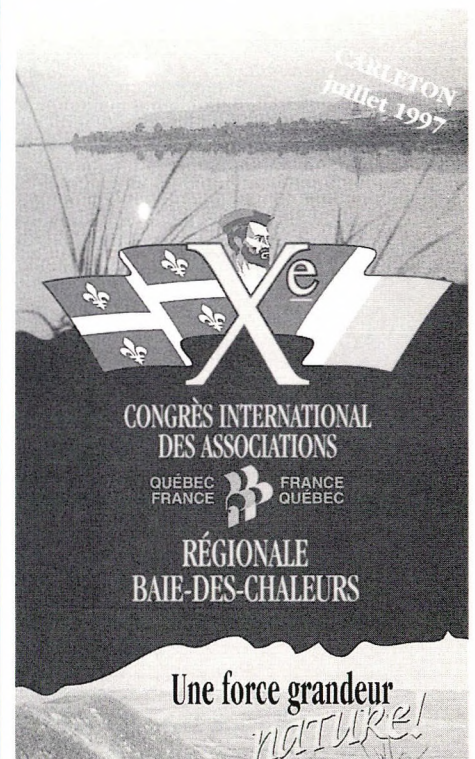
Crédit Mutuel



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Le Département des Yvelines



Le nouveau siège national

Ces derniers mois, le Siège national franco-québécois de l'association a été considérablement renouvelé. Voici la nouvelle équipe : la directrice, les trois animatrices

Directrice Générale

Jacqueline PUYALET

Professeure de mathématiques âgée de 43 ans, elle quitte pour France-Québec, la Cité des Sciences de la Villette où elle était mise à disposition par l'Éducation nationale depuis 5 ans. Ses fonctions consistaient à être responsable d'actions de formation et d'éducation. Elle devait pour cela coordonner et animer des stages à destination des enseignants. Elle était également chargée de la promotion auprès du secteur éducatif en tant que médiateur entre la Cité des Sciences et l'industrie et le monde scolaire. C'est dire si la communication, l'animation d'équipes et l'organisation matérielle, elle connaît ! Elle possède par ailleurs une licence d'histoire de l'art et un DEA de sciences de l'éducation.



québécoises (en charge de nos programmes d'échanges et de l'animation en régions) et les deux employés à mi-temps, en contrat d'emploi-solidarité.

Secrétaire administrative

Aline BERNARDAUD

On n'a plus vraiment à la présenter : âgée de 34 ans, elle est depuis maintenant 7 ans en charge de l'administration du Siège. Elle gère le fichier informatique, prépare les réunions, est responsable de l'envoi des compte rendus et du courrier interne. Tous les Présidents et bon nombre d'adhérents ont eu affaire à elle pour un renseignement, un abonnement, un envoi de documentation touristique, etc. N'hésitez donc pas à la consulter, elle connaît tous les rouages de l'association et, sait rester à l'écoute des Régionales malgré ses nombreuses tâches.



Les trois animatrices québécoises

Chantal WIBRIN

Originaire de Trois-Rivières et âgée de 28 ans, elle a participé, il y a trois ans, aux échanges intermunicipalités avec Châtellerauld. Elle a également coordonné et encadré des échanges culturels entre les universités de Laval à Québec, de la Martinique et de la Guyane. Depuis le 16 janvier, elle met donc au service des échanges intermunicipalités, cette expérience, sa formation en administration des universités de Laval et de Trois-Rivières et sa rigueur professionnelle. Elle se charge également de la liaison avec Canadien National, pour tout ce qui concerne les billets d'avion pour les jeunes.



Lucie MARANDA

C'est une Louperivoise (autrement dit, elle nous vient de Rivière-du-Loup !), âgée de 28 ans, diplômée de l'université McGill en gestion des ressources humaines. Ayant acquis une expérience administrative, elle a pris en charge, dès son arrivée au Siège, le 15 mai dernier, les dossiers pommes et tabac ainsi que la revue de presse consacrée aux activités des Régionales. Sa bonne humeur, sa patience, la facilité avec laquelle elle a su assimiler le fonctionnement et les objectifs de l'association en font également une aide précieuse pour l'accueil des visiteurs.



Caroline MAILLOUX

La dernière arrivée -le 1^{er} juin- et la benjamine - 24 ans- elle a déjà conquis plusieurs Régionales par sa joie de vivre et des talents d'animatrice. Titulaire d'un bac en animation et recherches culturelles à l'université du Québec et d'un diplôme franco-québécois d'animations à l'IUT de Bordeaux, ayant travaillé 6 mois comme animatrice pour la ligue girondine de l'enseignement et, ce n'est pas le moindre, auteur-compositeur-interprète guitariste, elle ne demande qu'à animer des soirées québécoises. C'est elle également qui prépare l'arrivée des vendangeurs québécois.



L'accueil

Sophie FRANÇOIS

Depuis un an la jolie voix qui vous répond l'après-midi, c'est elle. Elle accueille avec une égale gentillesse nos nombreux visiteurs. Agée de 34 ans, son précédent emploi à l'Office du Tourisme de Forcalquier lui a donné la compétence nécessaire à cette tâche à laquelle s'ajoute la gestion des stages professionnels et d'une partie du courrier. Son esprit d'initiative nous l'a rendue indispensable.



Frédéric PASCAL

Depuis le 15 mai, il assure l'accueil du matin. Ses fonctions consistent également à préparer les dossiers du nouvel adhérent, classer les fiches d'adhésion, etc. Agé de 31 ans, il a exercé précédemment divers emplois dans une banque, une société immobilière et un institut de recherche.



EQUINOX

Vous connaissez !

Le seul restaurant québécois à Paris...

Vous qui revenez du Québec... vous qui y avez passé vos vacances... Vous êtes encore nostalgique du Pays d'en face... Et vous avez raison !

EQUINOX va se faire un plaisir de vous faire revivre tous vos bons moments en vous proposant sa nouvelle recette.

BRIOCHE AU SIROP D'ÉRABLE

Garniture :

50 ml de cassonade	50 ml de farine tout usage
10 ml de cannelle	50 ml de beurre fondu
25 ml de sirop d'érable	75 ml de noix de Grenoble hachées

Mélanger tous les ingrédients sauf le sirop d'érable.

Brioche :

500 ml de farine tout usage	2 œufs battus
15 ml de poudre à pâte	250 ml de sirop d'érable
5 ml de sel	125 ml de lait
125 ml de shortening fondu	5 ml de vanille

Tamiser ensemble les trois premiers ingrédients. Mélanger ceux qui restent et les incorporer aux ingrédients secs. Remuer juste assez pour humecter le mélange. Etendre la moitié du mélange dans un moule à gâteau carré de 2 L (20 cm). Saupoudrer avec la garniture. Verser le sirop d'érable uniformément sur la garniture. Recouvrir du reste du mélange. Faire cuire à 180° C jusqu'à ce qu'une brochette insérée au centre en ressorte propre (45 à 50 min.).
Quantité : une brioche de 2 L.

OU et COMMENT vous procurer du **pur sirop d'érable** à des prix plus que raisonnables ? Comment ! Vous n'avez pas trouvé... Un peu d'effort... Auprès d'**EQUINOX**, bien sûr !... qui vous propose, par ailleurs, ses autres produits à base d'érable venus tout droit du Québec : **gelée d'érable, pâte à tartiner et tarte au sucre à emporter.**



FLASH SPÉCIAL !

Résultat du Concours "Recette québécoise" :

Félicitations à

Laetitia VALLANCE
(Goviller, 54330)
qui a gagné un dîner
d'une valeur de 140 F

BRAVO !

**Continuez de nous
faire parvenir vos
recettes québécoises**

EQUINOX

C'est aussi tout un programme d'animations à voir, à écouter, à goûter, à apprécier...

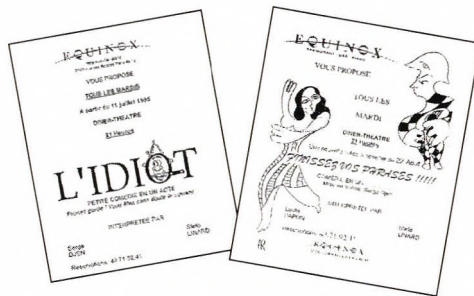
Jugez-en par vous-même !

Voici ce que **Bruno RAKYTA** et son équipe vous ont concocté depuis le début de l'année :

SOIRÉE SPECTACLE

DÎNER - THÉÂTRE

Rire et sourire sont assurés avec les 2 comédies qui s'y produisent à tour de rôle tous les mardis :



SOIRÉE A THÈME

DÎNER ÉVÉNEMENT

Même les grandes fêtes les plus typiques sont également à l'honneur :



SOIRÉE GASTRONOMIQUE

DÎNER SPÉCIALITÉS

Tous les produits que vous aimez sont réunis au sein d'un même et seul endroit. Ils n'attendent plus que vous :



AVANT-PREMIÈRE !

Ouverture fin Octobre du bar d'EQUINOX
avec ses fameux cocktails québécois

**Spectacle de la chanteuse québécoise
Susy ROYER les 27 Oct. et 3 Nov.**

Vous voulez dès maintenant réserver !
**Contactez Bruno RAKYTA au
33 - 35, rue des Rosiers - 75004 PARIS
Tél. : (1) 42.71.92.41**

Belles provinces

ARTOIS-TERNOIS-QUÉBEC

Sur un traîneau...

Le site du Val du Souchez à Liévin (Pas-de-Calais) est un ancien terril reconverti en "poumon vert". Un lieu convivial pour organiser des courses de chiens de traîneaux. Cette manifestation annuelle donne lieu désormais à une véritable fin de semaine d'activités et de fêtes (camp trappeur avec artisans, exposition sur les Inuit d'Atoka, démonstration de bûcheronnage, animations diverses...).

La régionale Artois-Ternois-Québec avait tenu à être présente. Succès total puisque

plus de 5.000 personnes ont défilé durant les deux jours. Cela a permis de faire découvrir le Québec à travers une projection, une distribution de revues et de prospectus.

La fête s'est terminée par un récital de Michel MacLean très acclamé et une remise de coupes aux vainqueurs des courses de chiens. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, avec, espérons-le, plus d'amoureux encore du Québec et des grands espaces.



Au stand de la régionale.

BOURGOGNE-QUÉBEC

Une semaine d'animation



Destination Québec... en restant à Saint-Vallier ! Tel était le thème de la semaine québécoise organisée conjointement par Bourgogne-Québec et l'espace culturel Louis Aragon. Et une semaine aussi dense et riche que celle-là, "c'est l'un" !

Il y en avait pour tous les goûts. Deux jours d'animation dans les écoles avec Chantal Wibrin du siège national de France-Québec et Jennifer Merchant, francophone de Calgary en poste dans deux collèges de Dijon ; une soirée cinéma avec "Pour la suite du monde" ; une rencontre sur l'avenir professionnel avec l'OFQJ ; une soirée projection sur la connaissance du Québec avec Georges Pierre, vice-président de Bour-

gogne-Québec ; une soirée francophonie animée par René Perron, vice-président des Amitiés Acadiennes ; un colloque industriel avec Christian Lamandé (Pays-nantais-Québec) et Didier Lorenzini (Bugey-Québec) ; une conférence sur la situation politique du Québec avec André Bernard ancien président de Québec-France, un repas québécois animé par Luc Laroche et son groupe Rabaska, une exposition d'artisanat et de livres... Une semaine rendue possible grâce à l'opiniâtreté de Danielle Lecomte, trésorière de Bourgogne-Québec et administratrice nationale, en partenariat avec un magnifique outil d'animation qu'est l'espace culturel Aragon.

OISE-QUÉBEC

Francophonie toujours

Pour la quatrième année consécutive, Oise-Québec a organisé à Senlis des journées de la francophonie. Durant toute une fin de semaine, de nombreux visiteurs ont découvert les richesses culturelles et artistiques des pays et organismes présents, du Maroc à France-Louisiane. Les souvenirs artisanaux rapportés du Québec par Elisabeth Bénéteau côtoyaient les œuvres de l'artiste peintre Marie-France André-Daem, une Belge conquise par le Québec et la région de Drummondville en particulier où elle expose depuis 1977. Un groupe de chanteurs et musiciens antillais apportait une note très colorée. Cette fois encore, Oise-Québec, sous l'impulsion de sa présidente Evelynne Vessemont, et de son équipe, a su provoquer le dépaysement à Senlis tout en



Evelynne Vessemont accueille les personnalités.

soulignant le rôle des associations présentes dans le maintien de la francophonie.

CHAMPAGNE-QUÉBEC

L'accueil d'une chorale

Pratiquement au terme d'une tournée d'environ quinze jours à travers plusieurs régions françaises, la chorale de la Laurentie, originaire de Saint-Jérôme au Québec, a honoré de sa présence la Champagne, fin juillet.

On ne saurait oublier de sitôt l'atmosphère et la réciprocité d'une chaleureuse amitié entre Québécois et Champenois qui leur ont gracieusement offert le gîte et le couvert. Lors

de la réception de bienvenue au Centre international de séjour de Reims, la chorale, à travers une prestation dédiée à leurs hôtes, a su empoigner le cœur de chacun. De plus, champagne et bonne humeur ont su fixer dans les mémoires de solides bulles d'amitié.

Un moment fort pour Champagne-Québec et les Champenois dont le concours fut amplement apprécié.

CÔTE D'AZUR-QUÉBEC

Vers un jumelage ?

C'est par Le Cannet, près de Cannes, que vingt-cinq Québécois ont terminé un voyage qui les a conduits en plusieurs points de la France. Accueillis par le président Girardot et les membres de la régionale, ils ont été chaleureusement reçus par le maire Michèle Tabarot et ses adjoints. Jean Girardot a rappelé le pacte d'amitié qui lie Le Cannet à la ville de Beauport et souhai-

té que des liens plus forts se concrétisent par un jumelage entre les deux villes. Dans sa réponse, Michèle Tabarot a tenu à préciser tout l'intérêt que le Québec suscitait au sein de la commune, assurant ses hôtes de trouver toute l'attention de la municipalité. Le dîner qui suivait fut présidé par Fernand Gourdeau, conseiller municipal, Québécois d'origine et Français par son mariage.



CÔTE D'OPALE-QUÉBEC

Chez ma cousine Rachel



L'accueil par Nicole Blouin et Claude Wallot en présence de Nadine Ledet, secrétaire de Côte d'Opale-Québec.

Au mois de juin, Côte d'Opale-Québec a réalisé un voyage de huit jours à Québec pour trente-six de ses adhérents. A leur arrivée, ils ont été accueillis lors d'un "5 à 7" par Nicole Blouin, présidente de la régionale de Québec, au siège national de Québec-France, place Royale à Québec.

Durant leur séjour, les participants ont sillonné Québec et ses alentours, jusqu'à Montréal,

dans un bus d'écoliers, accompagnés par un merveilleux guide, Rachel Roberge. Qui, mieux qu'une cousine québécoise, pouvait leur faire découvrir son pays ? Rachel et son époux Claude Wallot, tous deux membres de Québec-France, mirent tout en œuvre pour que ce séjour soit réussi. Merci à eux, Nicole, Rachel, Claude, Roger, Normand et les autres pour leur accueil chaleureux.

ALSACE-QUÉBEC

Rencontre officielle



Lors de sa visite au Parlement européen à Strasbourg, Bernard Landry, vice-Premier ministre du Québec et ministre des Affaires internationales, a tenu à rencontrer le comité d'Alsace-Québec. Accompagné par Gérard Latulippe, Délégué général du

Québec à Bruxelles et David Cliche, député et adjoint spécial du Premier ministre pour les Affaires autochtones, Bernard Landry a été accueilli par Jean-Daniel Schell, président d'Alsace-Québec, qui lui a remis, au nom de l'association, un livre souvenir sur l'Alsace.

THÉÂTRE

"Si ma parlure se racontait"



Un couple de Québécois arrive en France, le pays de ses rêves. Au café des Ancêtres, le couple constate que la langue française est bien différente de ce qu'il avait pensé...

"Si ma parlure se racontait" est une création du Théâtre amateur de la Montérégie fondé à l'initiative de la régionale de Québec-France. La troupe, à la veille du congrès de Versailles, a présenté son spectacle devant plusieurs centaines d'amis en France avec le concours des régionales d'Anjou, Pays nantais, Rennes et Versailles-Yvelines. Une soirée pleine de clins d'œil, de réflexions à propos, tout en montrant le cheminement de notre langue partagée à travers l'histoire.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

BORDEAUX-QUÉBEC

Le bureau : Christian Blanco président, Jean-Michel Cheronnet vice-président trésorier, Daniel Ramon vice-président (relations avec les municipalités et le Québec), Jean-Pierre Bourdier vice-président (relations extérieures), Monique Farge secrétaire et relations culturelles, Dominique Moderni secrétaire adjointe, Jean-Pascal Moderni trésorier adjoint, Elyette Curvalle communications, Bernard Barrault représentant AG2R, Monique Ramon et Nicole Pierra échanges.

AVIS DE RECHERCHE !

Vous qui faites tous les jours la promotion de votre association auprès de vos amis, de vos proches et de vos relations, ...

Faites-nous connaître les spécialités et les curiosités québécoises de votre ville, de votre région.

La publicité commerciale se développe au sein du magazine "France-Québec"...

Aussi aidez-nous à les attirer encore plus et encore plus vite

Il vous suffit simplement d'indiquer leurs coordonnées et de retourner ce bon à découper à :

**Association France-Québec
Isabelle ROCHER
24, rue de Modigliani - 75015 PARIS**

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL. : FAX :

Nom de la Régionale :

Sa spécialité

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Restaurant | <input type="checkbox"/> Bar, Brasserie |
| <input type="checkbox"/> Boutique | <input type="checkbox"/> Librairie |
| <input type="checkbox"/> Société | <input type="checkbox"/> Autres : |

MAGASINEZ DANS VOS RÉGIONALES !

Vous souhaitez acquérir **ce bel autocollant** à l'effigie de l'**Association France-Québec !**
RIEN DE PLUS FACILE...

Contactez au plus vite votre régionale attirée et précisez-lui les quantités désirées.



GÎTE DU PASSANT
AU
QUÉBEC

Hébergement chez l'Habitant



GÎTE DU PASSANTTM

"Les gens de mon pays..."

DÉCOUVRIR LE QUÉBEC PAR SES HABITANTS

L'hospitalité québécoise n'est plus à démontrer et tous les amoureux du Québec connaissent le réseau de chambres d'hôtes des "Gîtes du Passant" créé et contrôlé par la Fédération des Agricotours, le plus grand réseau d'accueil touristique du Québec.

Les "Gîtes du Passant", ce sont plus de 400 accueils à travers tout le Québec et autant d'occasions de "placoter"...

Désormais, les Gîtes du Passant se sont dotés d'une **centrale de réservation en France** qui permet, sur **simple appel téléphonique au (1) 34.25.44.44** de réserver un séjour ou un circuit à travers la belle province. Une simple carte de crédit suffit ! Bien entendu, les réservations sont également possibles par courrier, fax ou minitel.

La brochure, gratuite, est adressée sur simple demande à :

TOURISME CHEZ L'HABITANT / GÎTES DU PASSANT

15, rue des Pas Perdus

BP 8338 - 95804 CERGY SAINT-CHRISTOPHE CEDEX

Tél. : (1) 34.25.44.44 - Fax : (1) 34.25.44.45

ou en nous retournant le coupon réponse après l'avoir complété

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :



Canadien National

R O Y A L T O U R I N G

Le spécialiste des voyages au Canada.

UN NUMERO (1) 47 42 76 50

UNE ADRESSE 1, RUE SCRIBE 75009 PARIS

UN CATALOGUE

FANTASTIC CANADA AMERICA

**Pratique, complet, efficace et en plus à votre service
une équipe de consultants pour vous proposer
la meilleure solution à des prix ultra préférentiels
pour les adhérents de France Quebec.**

**A TRES BIENTOT,
LE PLAISIR DE VOUS SERVIR**

Canadien National

**Licence 13 une filiale des chemins de fer nationaux du Canada
Fondé en 1923**